



1996

GUIDE

DU CONDUCTEUR

ski-doo



414 9712 00

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce *Guide du conducteur*, le *Guide de sécurité* en motoneige et sur les étiquettes du véhicule pourrait occasionner des blessures, incluant la possibilité de décès.

Ce *Guide du conducteur*, ainsi que le *Guide de sécurité* en motoneige devraient demeurer dans la motoneige en tout temps.



SERVICE APRÈS-VENTE
BOMBARDIER INC.
VALCOURT, (QUÉBEC)
CANADA JOE 2L0

Les marques de commerce suivantes sont des marques de
Bombardier Inc.

BOMBARDIER®
ÉLAN®

FORMULA*
SKANDIC*

SKI-DOO®
TUNDRA*

Lithographié au Canada

*Marques de commerce de Bombardier Inc.

Tous droits réservés © 1995 Bombardier Inc. (MMO-9602JD)

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter pour avoir fait l'achat d'une toute nouvelle motoneige Ski-Doo. Peu importe le modèle que vous avez choisi, vous profiterez de la garantie Bombardier et serez desservi par un réseau de concessionnaires autorisés de motoneiges Ski-Doo disposé à fournir les pièces, le service ou les concessionnaires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire désire obtenir votre entière satisfaction. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre motoneige et a effectué les derniers réglages déterminés en fonction de votre poids et des sentiers avant que vous preniez possession de votre véhicule. Au moment de la livraison, le concessionnaire vous a expliqué les commandes de la motoneige et les différents réglages que vous pouvez effectuer au niveau de la suspension. Nous espérons que le tout vous a été profitable. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre motoneige, nous vous prions de bien vouloir communiquer avec votre concessionnaire afin d'obtenir un *manual de réparation* Ski-Doo approprié.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a aidé à remplir la formule d'enregistrement de garantie afin de nous la faire parvenir à des fins administratives. Dès que nous recevons cet enregistrement, nous accusons réception en vous envoyant une carte de garantie dans les jours qui suivent. Vous devez utiliser cette carte lors d'une réparation sous garantie ou d'un rappel sécuritaire.

Nous vous prions de bien vouloir communiquer avec notre Service à la clientèle si vous avez un problème et qu'il est possible d'y remédier par l'entremise de votre concessionnaire.

AVIS

Ce *Guide du conducteur*, ainsi que le *Guide de sécurité en motoneige* ont pour but d'aider le conducteur de motoneige ou le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, en plus de lui fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces guides devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Ces guides font usage des symboles suivants :



AVERTISSEMENT : Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès.



ATTENTION : Avertit d'un risque d'endommager le véhicule ou une pièce.



REMARQUE : Apporte une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce guide permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.

Les informations et descriptions contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Inc. s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits, cela sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Nous nous réservons le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles et pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte de ces pièces ainsi que leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction identique.

Il est entendu que ceci est une traduction et que la version anglaise devra prévaloir.

TABLES DES MATIÈRES

MESURE DE SÉCURITÉ	7
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER : MOTONEIGES SKI-DOO® 1996.	8
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	10
LISTE DES DISTRIBUTEURS	12
IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE	14
Emplacement du numéro de série du véhicule	14
Emplacement du numéro de série du moteur	15
Emplacement du numéro de série de la chenille	17
COMMANDES	18
1) Manette d'accélérateur	21
2) Manette de frein	21
3) Bouton du frein de stationnement	21
4) Levier de changement de vitesse	23
5) Interrupteur d'allumage	25
6) Interrupteur du cordon coupe-circuit	26
7) Interrupteur d'urgence	27
8) Commutateur d'éclairage	28
9) Poignée du démarreur à rappel	29
10) Bouton d'amorceur	29
11) Bouton d'étrangleur	30
12) Levier du décompresseur	31
13) Indicateur de vitesse / totaliseur général	31
14) Totaliseur journalier	31
15) Bouton de remise à zéro du totaliseur journalier	31
16) Tachymètre	32
17) Indicateur de température	32
18) Indicateur de niveau de carburant électrique ...	33
19) Indicateur de niveau de carburant / bouchon du réservoir de carburant	33
20) Lampe témoin du feu route (bleue)	33
21) Lampe témoin du niveau d'huile à injection (rouge)	33
22) Lampe témoin de l'avertisseur de surchauffe du moteur (rouge)	34
23) Interrupteur des poignées chauffantes	34
24) Lampe témoin des poignées chauffantes (jaune)	34
25) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante	34

26) Lampe témoin de la manette d'accélérateur chauffante (jaune)	35
27) Interrupteur des poignées chauffantes du passager	35
28) Attaches du capot	35
29) Rétroviseurs réglables	35
Fusibles	35
Poignées de levage avant et pare-choc avant	37
Compartiment de rangement et nécessaire d'outils	38
Support de bougies	38
Support de courroie d'entraînement de rechange ..	39
Soupape de coupure de carburant	39
Dossier réglable	40
Attelage	41
CARBURANT ET HUILE	42
Type de carburant recommandé	42
Type d'huile recommandée	42
Mélange carburant - huile	43
Système d'injection d'huile	44
RODAGE	45
Moteur	45
Courroie	45
Révision - 10 heures	45
Rapport du mélange carburant - huile lors du rodage	45
AVANT DE DÉMARRER	46
Vérification à effectuer	46
DÉMARRAGE	47
Démarrage manuel	48
Démarrage électrique (certains modèles seulement)	48
Dernière vérification	48
Démarrage d'urgence	48
Réglage de la poulie motrice TRA	52
RÉGLAGES DE LA SUSPENSION	55
Généralités	55
Comment régler la suspension	56
Tableau de diagnostic de problèmes	74
Utilisation en neige profonde	75
TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN	76

NIVEAU DES LIQUIDES	78
Système de freinage	78
Niveau d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesses	78
Système d'injection d'huile	81
Système de refroidissement	83
Électrolyte de la batterie	84
ENTRETIEN	85
Dépose et installation du garde-courroie	85
Dépose et installation de la courroie d'entraînement	88
État de la courroie d'entraînement	91
État du frein	91
Réglage du frein	91
État de la suspension arrière	91
État de la courroie d'arrêt de la suspension	92
État de la chenille	92
Tension et alignement de la chenille	92
Direction et mécanisme de suspension avant	97
Usure et état des skis et des lisses	97
Système d'échappement	97
Nettoyage du filtre à air	98
Nécessaire de haute altitude	100
Remplacement des ampoules	101
REMISAGÉ	103
DIAGNOSTIC DES PANNES	104
FICHE TECHNIQUE	107
AUTRES PUBLICATIONS DISPONIBLES	113
TABLEAU DES DÉPENSES	114
TABLEAU DES DISTANCES PARCOURUES	117
NOMS ET ADRESSES À RETENIR	120
CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE	122

MESURE DE SÉCURITÉ

Toujours se conformer aux avertissements suivants :

- ◆ **Modèles munis d'un frein de stationnement** : Toujours utiliser le frein de stationnement lorsque le véhicule n'est pas en marche.
- ◆ Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement avant de démarrer le moteur.
- ◆ Pour arrêter le moteur, actionner l'interrupteur d'urgence, tirer sur le cordon coupe-circuit, ou couper le contact avec la clé.
- ◆ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la courroie d'entraînement, le garde-courroie et / ou garde-poulie ne sont pas en place. Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas installée. Faire fonctionner un moteur sans charge peut être dangereux.
- ◆ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol ou lorsque le capot n'est pas en place.
- ◆ Toujours maintenir sa motoneige en parfait état.
- ◆ Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et états.
- ◆ **Modèles à démarrage électrique** : Ne jamais charger ou survolter la batterie lorsque celle-ci est sur la motoneige.
- ◆ Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et / ou de frein, ni leur gaine.
- ◆ N'effectuer que les démarches décrites dans ce guide. À moins d'indications contraires, le moteur doit être arrêté et froid avant d'effectuer toute opération de lubrification et d'entretien.
- ◆ **Moteurs refroidis par liquide seulement** : Pour déposer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, placer d'abord un chiffon sur le bouchon et laisser s'échapper la pression en dévissant partiellement le bouchon (1^{re} encoche). Ne jamais vider ni remplir le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.
- ◆ Certaines motoneiges sont monoplaces ; seul le conducteur peut y monter.
- ◆ La performance de certains véhicules peut excéder considérablement la performance de tout autre motoneige que vous ayez pu essayer auparavant, par conséquent, l'utilisation de ces motoneiges par un débutant n'est pas à conseiller.
- ◆ Le moteur et les composants installés sur un modèle particulier ne devraient être utilisés sur d'autres modèles. Il n'est pas recommandé ni autorisé, par Bombardier Inc., d'utiliser les moteurs Rotax® pour motoneiges dans des motoneiges autres que les motoneiges Ski-Doo.

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER : MOTONEIGES SKI-DOO® 1996.

1- DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. («Bombardier») à titre de fabricant, garantit À COMP-TER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR ET POUR UNE PÉRIODE DE DOUZE(12) MOIS CONSÉCUTIFS, toute motoneige Ski-Doo® 1996 vendue comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ dont la VÉRIFICA-TION DE PRÉLIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de Bombardier.

La durée de la garantie d'un Ski-Doo livré entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours, se terminera le 1^{er} décembre de l'année suivante.

La durée de la garantie des accessoires d'origine Bombardier, installés **lors de la délivrance** d'une motoneige Ski-Doo par un concessionnaire autorisé, est la même que celle prévue ci-haut pour une motoneige Ski-Doo.

2- CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie, Bombardier s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier d'une motoneige Ski-Doo qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et / ou de la main-d'oeuvre encourues par un concessionnaire autorisé.

3- CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le client doit présenter au concessionnaire autorisé avant d'effectuer le travail requis, la carte d'enregistrement de garantie d'une motoneige Ski-Doo ou une preuve d'achat de la motoneige Ski-Doo. Le concessionnaire Ski-Doo doit signer la formule de réclamation de garantie de Bombardier après que le travail ait été effectué. Toute pièce remplacée sous garantie devient la propriété de Bombardier.

4- EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Usure normale des pièces de la motoneige Ski-Doo.
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien.
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et / ou de remisage telles que stipulées dans le *Guide du conducteur de la motoneige SKI-DOO® 1996*.
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non-approuvées.
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation ou de négligence, ou utilisation sur une surface autre que la neige.
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure.
- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis.
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

5- GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE

La présente garantie confère des droits spécifiques à son titulaire, lequel peut également avoir d'autres droits juridiques, variant d'une province à l'autre. Là où elle s'applique, la présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de Bombardier, de ses distributeurs et de ses concessionnaires autorisés, y compris toute garantie d'accommodement pour quelque raison que ce soit; autrement, la durée de la garantie implicite se limite à la durée de la présente garantie. Toutefois, certaines provinces n'admettant aucune limite quant à la durée d'une garantie implicite, en conséquence, la limitation ci-haute peut ne pas s'appliquer.

Ni le distributeur, ni un concessionnaire autorisé, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations, des représentations ou à offrir une garantie avec des termes et conditions autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à toute autre personne.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables à la garantie de la motoneige Ski-Doo vendue alors que la présente garantie est en vigueur.

Certaines provinces ne reconnaissent pas l'exclusion ou la limitation portant sur les dommages imprévus ou indirects; par conséquent, cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer.

6- SERVICE À LA CLIENTÈLE

- A) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la Garantie Limitée de Motoneiges Ski-Doo 1996 de Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez un concessionnaire autorisé, en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- B) Si vous êtes incapable de résoudre la situation avec votre concessionnaire autorisé, communiquez avec le Service après-vente de votre distributeur.
- C) Si votre cas n'est toujours pas réglé, faites parvenir votre plainte, par écrit, à :

Bombardier Inc.
Division Sea-Doo/Ski-Doo
Relations à la clientèle
Valcourt QC J0E 2L0

Janvier 1995
Bombardier Inc.
Valcourt (Québec), Canada

© Marques de commerce de Bombardier Inc.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q : Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée à l'usine ?
Car, en fait, ma facture atteste la date d'achat de ma motoneige.

R : *L'enregistrement est très important et votre concessionnaire se doit d'enregistrer votre motoneige auprès de Bombardier Inc. Vous devez vous assurer que la carte a été envoyée. Ceci vous permettra :*

- a) *de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carte d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formules de réclamation de garantie.*
- b) *d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre motoneige ou une campagne de garantie particulière.*
- c) *d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, lorsqu'ils retrouvent votre motoneige.*

Q : Pourquoi ma motoneige doit-elle être immatriculée ?

R : *Il est nécessaire d'immatriculer une motoneige pour deux raisons : premièrement, dans plusieurs provinces ou états, il est obligatoire d'immatriculer une motoneige, au même titre qu'une automobile. Ce procédé permet aux autorités gouvernementales d'un état ou d'une province de tenir des registres sur les motoneiges en circulation ; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.*

Q : Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige ?

R : *Dans le Guide du conducteur fourni avec la motoneige au moment de sa livraison.*

Q : Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Guide du conducteur ?

R : *La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle si un concessionnaire autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert par la garantie. Il en est de même pour les opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage et du carburateur ainsi que l'injection d'huile ou du mélange d'huile.*

Q : Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent affecter la garantie ?

R : *Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants : fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé.*

Q : Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie ?

R : *Tous les frais provenant de l'entretien normal de la motoneige, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.*

Q : Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie ?

R : *Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie de la motoneige.*

Q : Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie ?

R : *Oui, pourvu que la revente ait déjà été enregistrée auprès du fabricant.*

Q : Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème ?

R : *Votre concessionnaire autorisé et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquer avec le concessionnaire lui-même ou le gérant général.*

Il nous fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires en ce qui concerne les motoneiges Ski-Doo.

LISTE DES DISTRIBUTEURS



SERVICE APRÈS-VENTE ET BUREAU DES VENTES DE BOMBARDIER

PROVINCE DE QUÉBEC ET MARITIMES

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
726, rue St-Joseph
Valcourt (Québec)
J0E 2L0
(514) 532-2211

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
75 rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec)
J1L 1W3
(819) 566-3000

PROVINCE DE L'ONTARIO

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
726, rue St-Joseph
Valcourt (Québec)
J0E 2L0
(514) 532-2211

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
230 Bayview Drive
Barrie (Ontario)
L4N 5E9
(705) 728-8600

MANITOBA ET SASKATCHEWAN

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
726, rue St-Joseph
Valcourt (Québec) J0E 2L0
(514) 532-2211

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
6815A 40th Street SE
Calgary, Alberta, T2C 2W7
(403) 279-1887

ALBERTA, COLOMBIE BRITANNIQUE ET YUKON

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION
7575 Bombardier Court
P.O. Box 8035
Wausau, WI
54402-8035, U.S.A.
(715) 842-8886

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
6815A 40th Street SE
Calgary, Alberta, T2C 2W7
(403) 279-1887



DISTRIBUTEURS CANADIENS

TERRE-NEUVE, LABRADOR

SERVICE APRÈS-VENTE ET BUREAU DES VENTES

CHARLES R. BELL LIMITED
Riverside Drive
P.O. Box 1050
Corner Brook (Newfoundland)
A2H 6J3
(709) 634-3533

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, DISTRICT DE FRANKLIN, KEEWATIN

SERVICE APRÈS-VENTE ET BUREAU DES VENTES

THE NORTH WEST CO. INC.
77 Main Street
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2R1
(204) 934-1566



DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

RÉGIONS EST, EST-CENTRALE CENTRALE ET OUEST

SERVICE APRÈS-VENTE ET BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER CORPORATION
7575 Bombardier Court
P.O. Box 8035
Wausau, WI
54402-8035, U.S.A.
(715) 842-8886

ALASKA

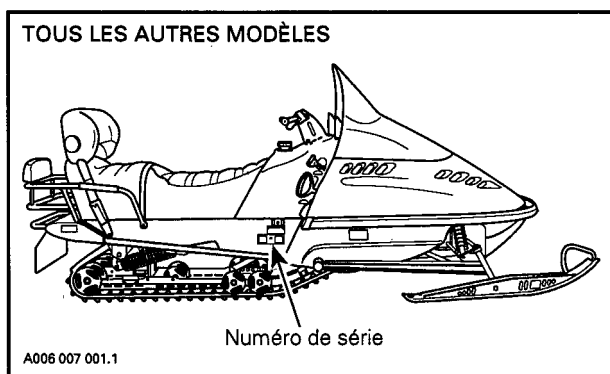
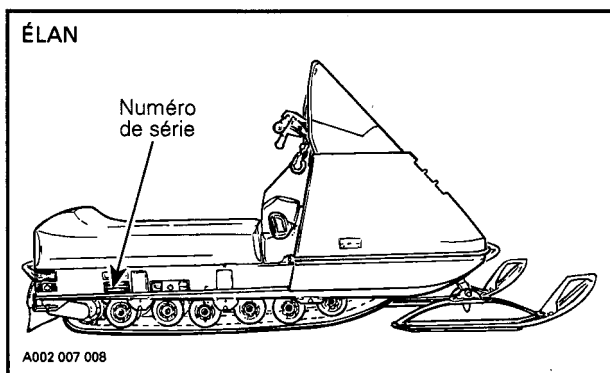
SERVICE APRÈS-VENTE ET BUREAU DES VENTES

THE BRYANT CORPORATION
NE. 190th & Woodinville
Snohomish Road
P.O. Box 389
Woodinville, Wa
98072, U.S.A.
(206) 483-0110

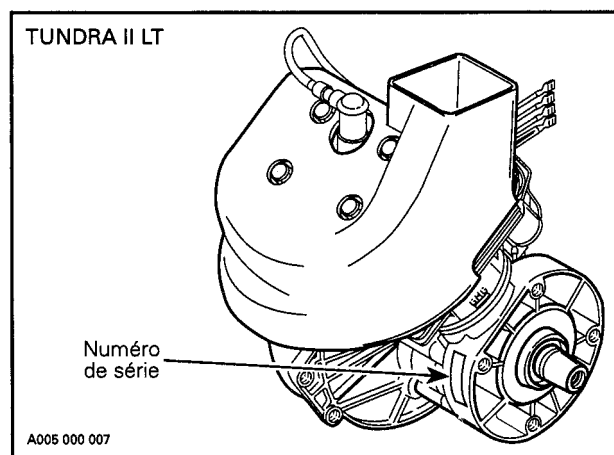
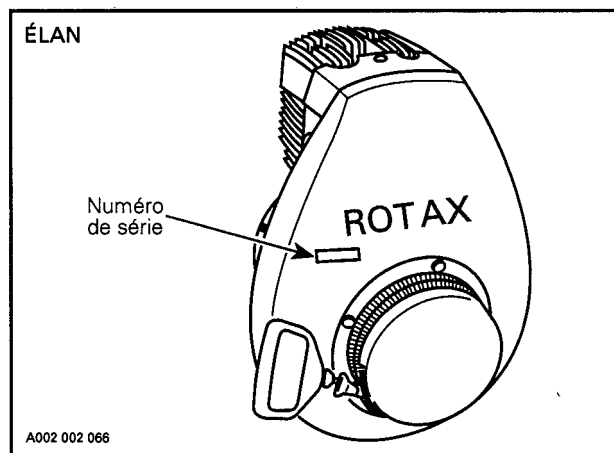
IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE

Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou d'une perte. Le concessionnaire requiert ces numéros dans le but de bien remplir les réclamations à la garantie. Bombardier Inc. ne pourra accepter une réclamation à la garantie si le numéro de série du moteur ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) est enlevé ou altéré de quelque façon que ce soit. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre motoneige et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

Emplacement du numéro de série du véhicule

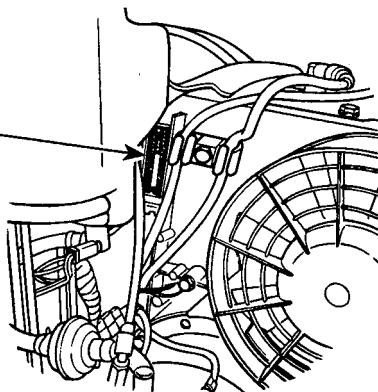


Emplacement du numéro de série du moteur



**SÉRIES SKANDIC ET TOURING
FORMULA S / SL**

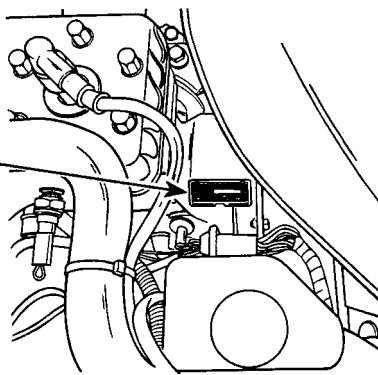
Numéro
de série



A025 002 022

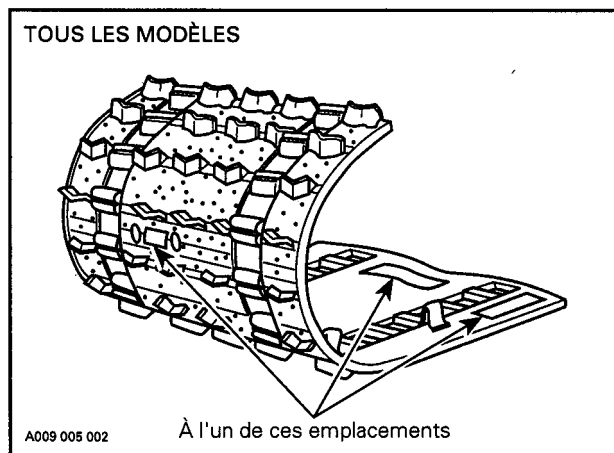
**SÉRIES FORMULA SLS, MX, SUMMIT, FORMULA,
GRAND TOURING ET MACH**

Numéro
de série



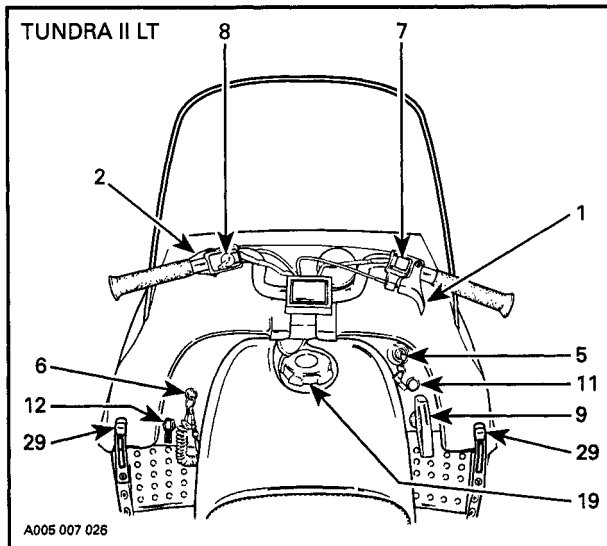
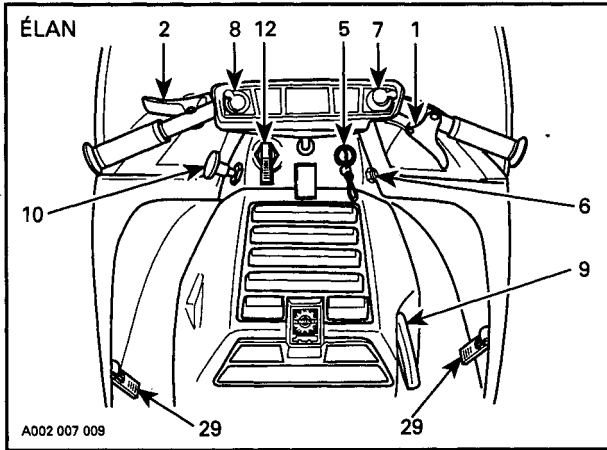
A015 002 019

Emplacement du numéro de série de la chenille

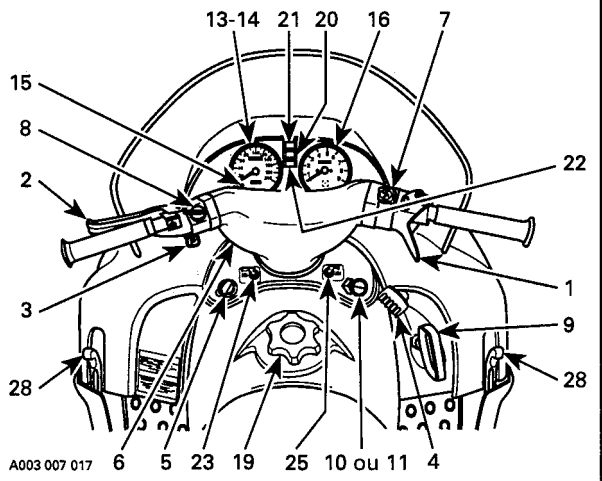


COMMANDES

○ REMARQUE : Certaines de ces commandes ne se trouvent pas sur certains modèles. Dans de tels cas, on a omis volontairement d'indiquer les numéros de référence dans les illustrations. Il est possible d'obtenir certaines commandes en option sur certains modèles.

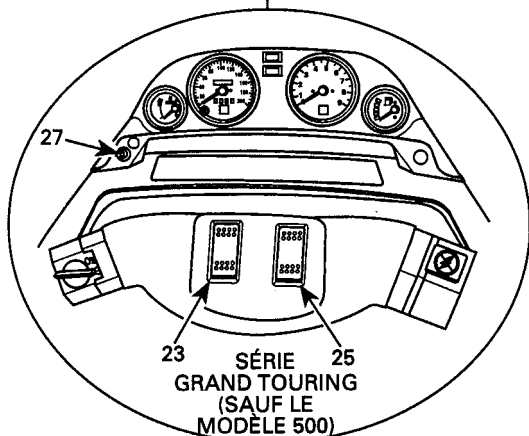
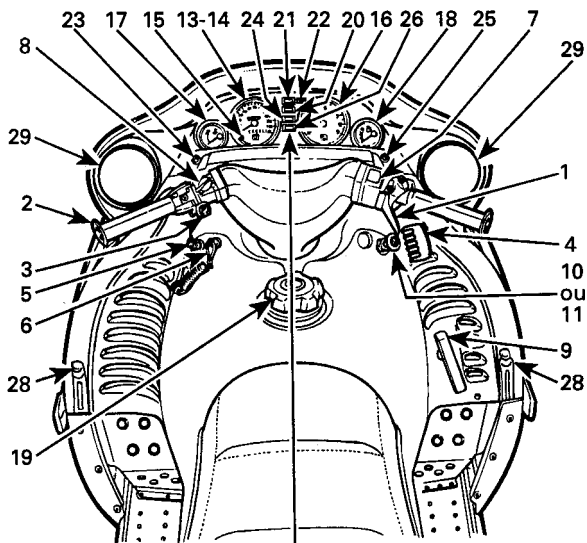


SÉRIES FORMULA S / SL, SKANDIC, TOURING, MX,
SUMMIT ET GT 500



A003 007 017

SÉRIES GRAND TOURING 580 / SE,
 FORMULA STX / STX LT / SS / III ET MACH



A006 007 048

A006 007 049

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas démarrer le moteur s'il y a défaillance au niveau de l'accélérateur, du frein ou des systèmes d'arrêt du moteur, ou encore si ces derniers ne fonctionnent pas conformément aux indications. Communiquer avec un concessionnaire autorisé afin de procéder à une inspection ou à une réparation.

1) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès qu'on relâche la manette.

2) Manette de frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Pour appliquer le frein, appuyer sur la manette ; pour qu'elle revienne à sa position originale, il suffit de la relâcher. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, au type de terrain et au type de neige qui le recouvre.

◆ **AVERTISSEMENT** : Toute utilisation excessive ou répétitive de frein, lorsqu'on circule à haute vitesse, provoquera une surchauffe au niveau du système de freinage. Cette surchauffe pourrait occasionner une perte de frein et / ou un incendie.

Levier de frein hydraulique

Ce système de freinage hydraulique multiplie la pression de la main appliquée sur le levier de frein. Le système doit être alimenté de liquide de frein exempt d'humidité et d'air afin de bien fonctionner. Lorsqu'on actionne le levier de frein, on ne doit ressentir aucun effet de ressort comme c'est le cas lorsqu'on comprime une éponge. Le niveau et l'état du liquide de frein doivent être vérifiés. Se référer au passage ci-après intitulé Niveau des liquides.

◆ **AVERTISSEMENT** : Faire réparer immédiatement le système de freinage lorsque celui-ci offre un effet de ressort.

3) Bouton du frein de stationnement

Fixée à la poignée gauche du guidon. Toujours actionner ce bouton lorsque la motoneige est stationnée.

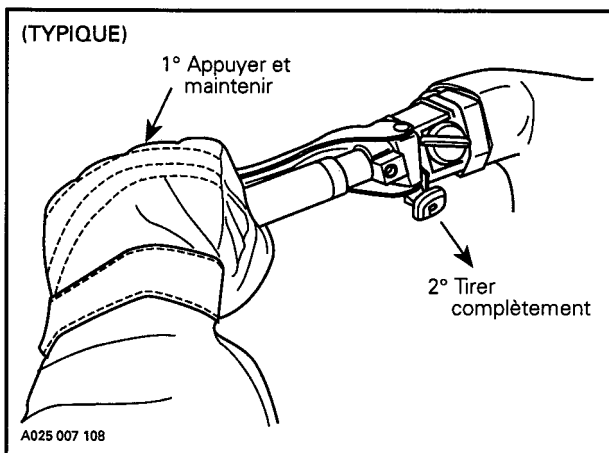
Lorsque le frein de stationnement est en fonction et que le moteur tourne, la lampe témoin du niveau d'huile à injection s'allume afin de ne pas l'oublier.

Frein mécanique

Pour actionner le mécanisme, appuyer sur la manette de frein et tirer en même temps sur le bouton avec l'autre main. Il y a 2 encoches de fixation sur le levier du bouton ; tirer le bouton jusqu'à ce qu'une des encoches s'engage, puis relâcher la manette de frein.

Pour libérer le mécanisme, appuyer sur la manette de frein, puis enfoncer complètement le bouton du frein de stationnement. Toujours libérer le mécanisme avant d'utiliser la motoneige.

▼ **ATTENTION** : S'assurer que le frein de stationnement est complètement relâché avant d'utiliser la motoneige.

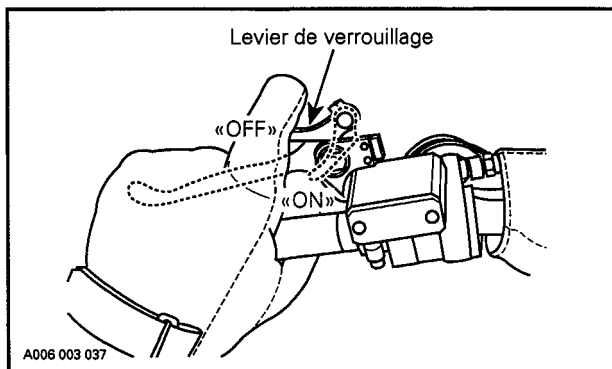


Frein hydraulique

Pour verrouiller le mécanisme, comprimer la manette de frein et tirer sur le levier de verrouillage à l'aide d'un doigt. La manette sera donc à demi comprimée de façon à appliquer les freins.

Pour déverrouiller le mécanisme, comprimer la manette de frein jusqu'à ce que le levier de verrouillage reprenne sa position initiale ; ensuite, relâcher la manette de façon à ce qu'elle retourne à sa position de base. Toujours déverrouiller la manette de frein avant d'utiliser le véhicule.

◆ **AVERTISSEMENT** : S'assurer que le frein de stationnement est complètement relâché avant d'utiliser la motoneige.



4) Levier de changement de vitesse

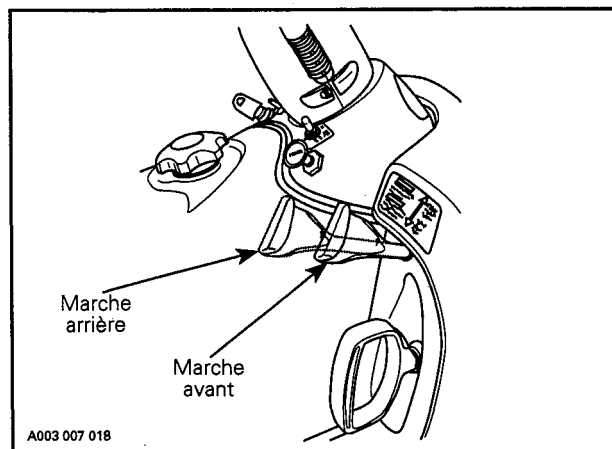
○ REMARQUE : Un avertisseur sonore se mettra en marche lorsque le levier de changement de vitesse est placé à la position MARCHÉ ARRIÈRE.

Skandic II 380 et 500, Touring SLE et GT 500

Il s'agit d'un levier à 2 positions :

Pousser : Marche avant.

Tirer : Marche arrière.

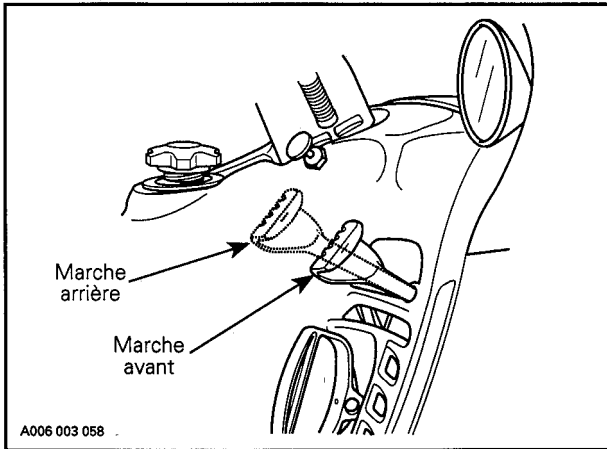


Série Grand Touring

Il s'agit d'un levier à 2 positions :

Pousser : Marche avant.

Tirer : Marche arrière.



Tous les modèles munis d'une marche arrière

Processus de changement de vitesse

▼ **ATTENTION** : Immobiliser complètement la motoneige avant de changer de vitesse.

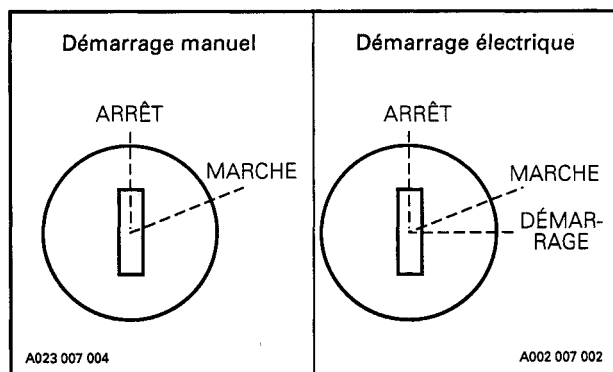
Lorsque la motoneige est arrêtée complètement, et que le moteur tourne au ralenti, déplacer le levier afin de l'engager à la vitesse voulue.

Ne pas forcer le levier. S'il est impossible de bouger le levier, déplacer la motoneige en appuyant sur la manette d'accélérateur, puis ressayer.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ces motoneiges peuvent se déplacer rapidement en marche arrière. Toujours appliquer les freins avant de changer de vitesse, de façon à s'immobiliser, puis changer de vitesse. S'assurer qu'il n'y a aucun obstacle derrière et que personne ne s'y trouve. Une marche arrière rapide pourrait causer une perte de stabilité dans les virages.

5) Interrupteur d'allumage

Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur tourne.



Démarrage manuel

Interrupteur à 2 positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position MARCHE. Pour l'arrêter, tourner à la position ARRÊT.

Démarrage électrique

Interrupteur à 3 positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position DÉMARRAGE et la tenir. Voir l'illustration ci-dessus.

▼ **ATTENTION :** Ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE plus de 30 secondes. Attendre un peu pour le laisser se refroidir avant de l'actionner de nouveau, s'il y a lieu. Lorsque le moteur a démarré, ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE, sinon le démarreur risque d'être endommagé.

Relâcher la clé dès que le moteur a démarré. La clé doit revenir à la position MARCHE dès qu'elle est relâchée.

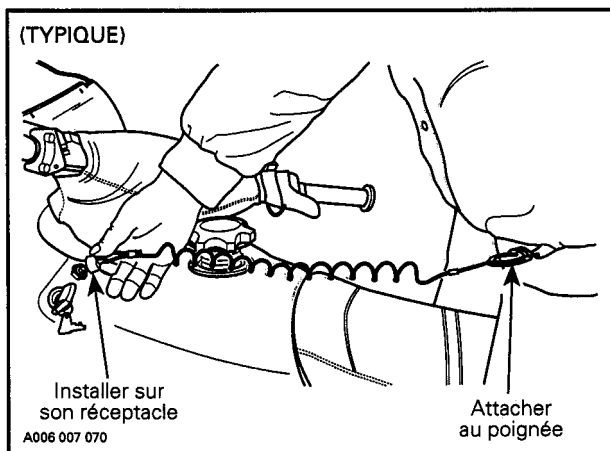
Si le moteur ne démarre pas dès la première tentative, ramener la clé à la position ARRÊT à chaque fois. Pour arrêter le moteur tourner la clé à la position ARRÊT.

○ **REMARQUE :** Il est possible de mettre le moteur en marche manuellement par l'entremise du démarreur à rappel.

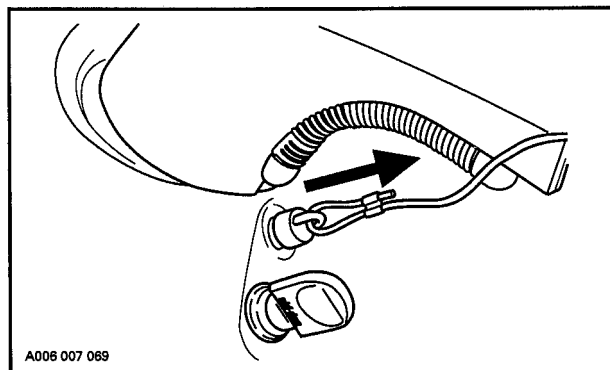
Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état du fusible du système de démarrage. Se référer au passage ci-après intitulé Fusible du système de démarrage.

6) Interrupteur du cordon coupe-circuit

Attacher le cordon coupe-circuit au vêtement du conducteur, puis enfoncer le capuchon coupe-circuit sur son réceptacle avant de démarrer le moteur.



En cas d'urgence, retirer le capuchon de son réceptacle.

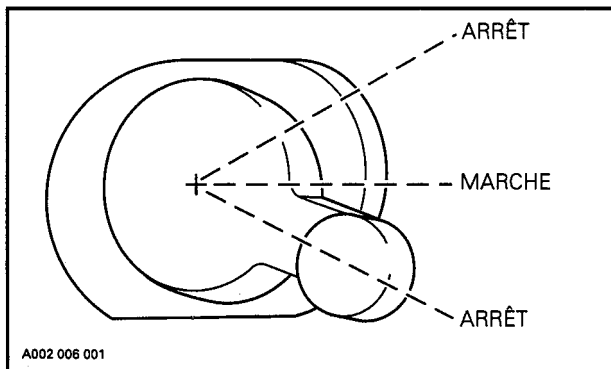


◆ **AVERTISSEMENT** : Si le capuchon coupe-circuit est enlevé de son réceptacle lors d'une défaillance, il faut repérer et corriger le problème avant de remettre le moteur en marche.

7) Interrupteur d'urgence

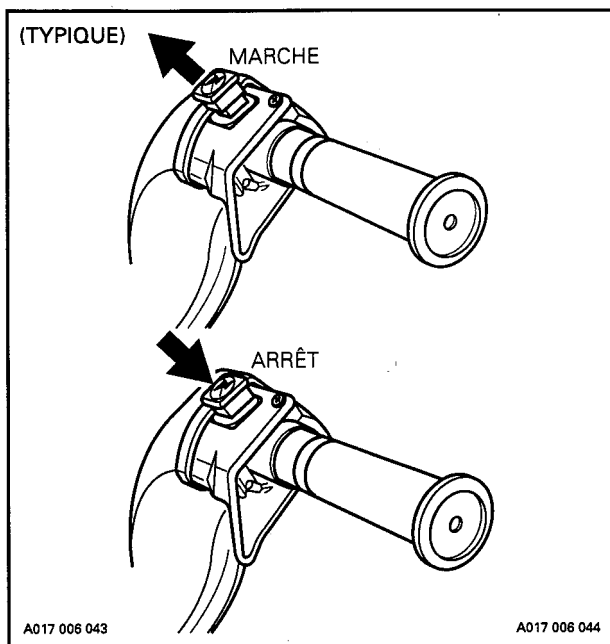
Élan

Interrupteur à 3 positions placé sur la poignée droite du guidon. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, pousser le levier à la position ARRÊT du haut ou du bas et appliquer simultanément le frein. Pour redémarrer le moteur, s'assurer que le levier est à la position MARCHÉ.



Autres modèles

Interrupteur à 2 positions placé sur la poignée droite du guidon. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, abaisser le bouton à la position ARRÊT, et appliquer simultanément les freins. Pour redémarrer le moteur, le bouton doit être relevé en position MARCHÉ.



Tous les modèles

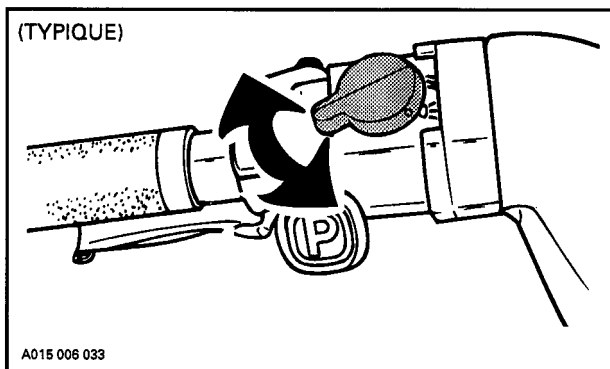
Dès leur première sortie, les conducteurs devraient se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises pour arrêter le moteur. Ils développeront ainsi un réflexe qui leur sera très utile en cas d'urgence.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si le dispositif a été actionné lors d'une défaillance, repérer et corriger le problème avant de remettre le moteur en marche.

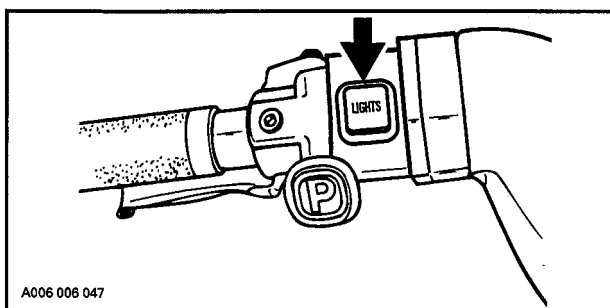
8) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet de choisir entre le feu de route ou de croisement.

Sur la plupart des motoneiges, il suffit de déplacer le commutateur pour sélectionner le feu de route ou le feu de croisement.



Sur certains modèles, il suffit d'appuyer sur le commutateur pour sélectionner le feu de route ou le feu de croisement.



9) Poignée du démarreur à rappel

Dispositif à rebobinage automatique situé du côté droit de la motoneige. Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir ; ensuite, tirer vigoureusement. Relâcher la poignée lentement.

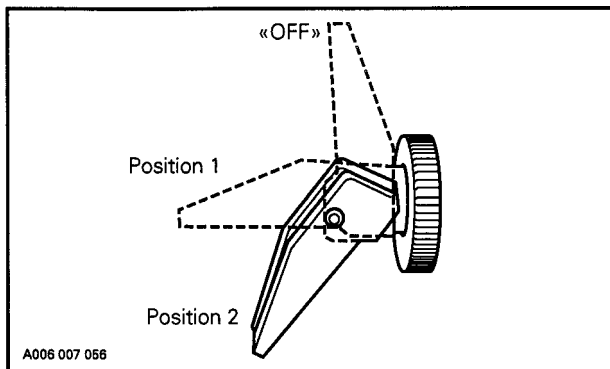
10) Bouton d'amorceur

Tirer et pousser le bouton. Il n'est pas nécessaire d'effectuer cette opération lorsque le moteur est chaud. Pour amorcer le moteur, actionner le bouton d'amorceur jusqu'à ce qu'on sente une certaine résistance en pompant. Dès lors, actionner ce dernier à 2 ou 3 reprises, afin d'injecter du carburant dans le tubulure d'admission. Après avoir amorcé le moteur, s'assurer que le bouton d'amorceur est enfoncé.

○ **REMARQUE** : Lorsqu'il fait très froid, il est recommandé de tourner le bouton d'amorceur à 3 ou 4 reprises avant de tirer sur ce dernier. Cette précaution vise à éliminer les possibilités de coincement.

11) Bouton d'étrangleur

Ce levier a 3 positions permet de faciliter le démarrage à froid.



Démarrage initial à froid

Placer la manette d'étrangleur à la position 2. Faire démarrer le moteur sans activer la manette d'accélérateur. Le laisser tourner pendant environ 1 minute, puis placer l'étrangleur à la position 1. Lorsque le moteur a atteint un ralenti erratique ou une température normale, relâcher l'étrangleur. (Le placer en position «OFF»).

Démarrage lorsque le moteur est froid

Déplacer la manette d'étrangleur à la position 1. Faire démarrer le moteur sans activer la manette d'accélérateur. Lorsque le moteur a atteint un ralenti erratique ou une température normale, relâcher l'étrangleur. (Le placer en position «OFF»).

Démarrage lorsque le moteur est chaud

Ne pas actionner l'étrangleur.

12) Levier du décompresseur

S'il est difficile de lancer le moteur, soulever le levier pour actionner le décompresseur, et l'abaisser dès que le moteur a démarré.

▼ **ATTENTION** : Le décompresseur facilite le démarrage en réduisant la compression du moteur. Toutefois, si le levier reste soulevé lorsque le moteur tourne, il se pourrait que le moteur soit endommagé. Toujours abaisser le levier dès que le moteur a démarré.

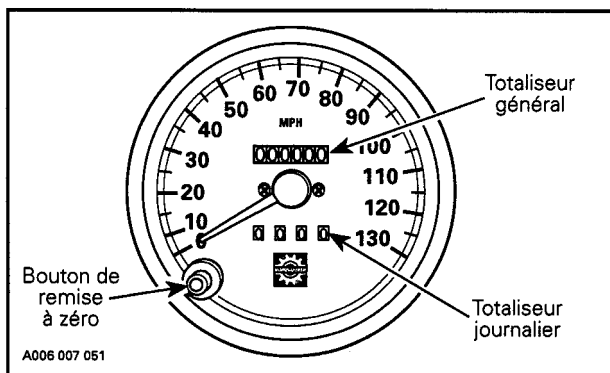
13) Indicateur de vitesse / totaliseur général

L'indicateur de vitesse est calibré soit en MPH ou en km / h selon le pays.

Ce cadran à lecture directe indique la vitesse de la motoneige en km / h ou en MPH. Le totaliseur général enregistre la distance totale parcourue en kilomètres ou en milles.

14) Totaliseur journalier

Le totaliseur journalier indique la distance parcourue en kilomètre ou en milles et ce, jusqu'à ce qu'il soit remis à zéro. Il peut également servir à calculer l'autonomie de la motoneige ou la distance entre 2 points.



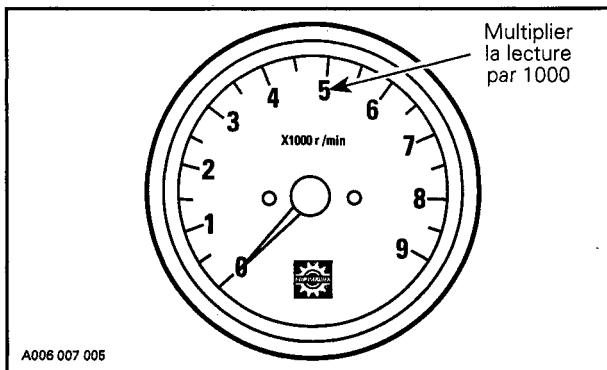
15) Bouton de remise à zéro du totaliseur journalier

Pour remettre le totaliseur à zéro, il suffit d'enfoncer ou de tourner (selon le modèle) le bouton jusqu'à ce qu'il n'y ait que des zéros.

16) Tachymètre

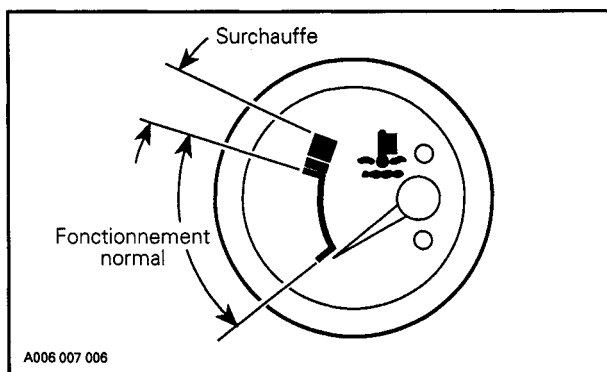
Il s'agit d'un cadran à lecture directe indiquant le nombre de tr / mn du moteur.

Sur certains modèles, il est nécessaire de multiplier la lecture par 1000 afin de connaître le régime réel du moteur.



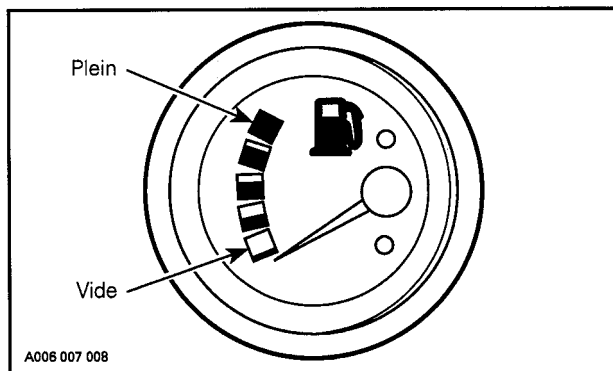
17) Indicateur de température

L'indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille se déplace vers la zone de déplacement normale alors que le moteur se réchauffe. Quelque soit la condition d'utilisation, l'aiguille devrait demeurer dans cette zone. Si l'aiguille se déplace vers la zone de surchauffe, réduire la vitesse du véhicule et circuler dans la neige molle ou arrêter immédiatement le moteur.



18) Indicateur de niveau de carburant électrique

Cet indicateur est installé au niveau du tableau de bord afin qu'il soit plus facile de remarquer le niveau de carburant. L'indicateur ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.



19) Indicateur de niveau de carburant / bouchon du réservoir de carburant

Dévisser le bouchon afin de remplir le réservoir, puis le réinstaller et bien le serrer.

Certains bouchons sont munis d'une jauge de niveau ou d'un indicateur mécanique.

○ **REMARQUE** : Dans le cas du modèle Élan, il est nécessaire d'ouvrir le capot afin d'avoir accès au réservoir de carburant et au bouchon.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme.

20) Lampe témoin du feu route (bleue)

S'allume lorsque le faisceau de route du phare est allumé.

21) Lampe témoin du niveau d'huile à injection (rouge)

S'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas. Vérifier le niveau d'huile et refaire le plein le plus tôt possible. Elle s'allume également lorsque le frein de stationnement est en fonction et que le moteur tourne.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais faire fonctionner le moteur jusqu'à épuisement de l'huile. Il en subirait de graves dommages.

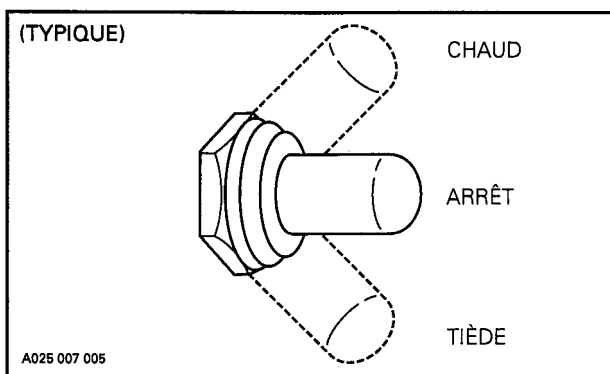
○ **REMARQUE** : Chaque fois qu'on exerce une pression sur la manette du frein, la lampe témoin du niveau d'huile devrait s'allumer, et ce, lorsque le moteur est en marche. Sinon, remplacer la lampe.

22) Lampe témoin de l'avertisseur de surchauffe du moteur (rouge)

Si la lampe témoin s'allume, réduire la vitesse de la motoneige et circuler dans la neige molle ou arrêter immédiatement le moteur.

23) Interrupteur des poignées chauffantes

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 3 positions. Placer à la position désirée pour conserver les mains à une température confortable.



24) Lampe témoin des poignées chauffantes (jaune)

Elle s'allume lorsque l'interrupteur des poignées chauffantes est à la position CHAUD. Elle s'allume à faible intensité lorsque l'interrupteur est à la position TIÈDE.

25) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 3 positions. Placer à la position désirée pour conserver le pouce droit à une température confortable. Se référer à l'illustration ci-dessus.

26) Lampe témoin de la manette d'accélérateur chauffante (jaune)

Elle s'allume lorsque l'interrupteur de la manette d'accélérateur est à la position chaud. Elle s'allume à faible intensité lorsque l'interrupteur est à la position tiède.

27) Interrupteur des poignées chauffantes du passager

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 2 positions. Placer à la position désirée pour conserver les mains du passager à une température confortable.

28) Attaches du capot

Décrocher les attaches pour décrocher le capot des dispositifs d'ancrage.

S'assurer de toujours soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.



AVERTISSEMENT : Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le capot est ouvert, enlevé ou décroché.

29) Rétroviseurs réglables

Les rétroviseurs peuvent être réglés selon les préférences du conducteur.

Fusibles

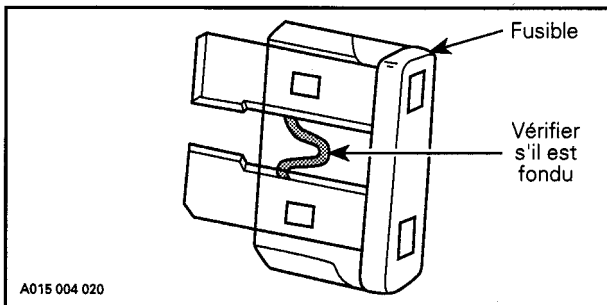


ATTENTION : Ne pas utiliser un fusible d'un ampérage plus élevé car cela pourrait endommager les composants électriques.

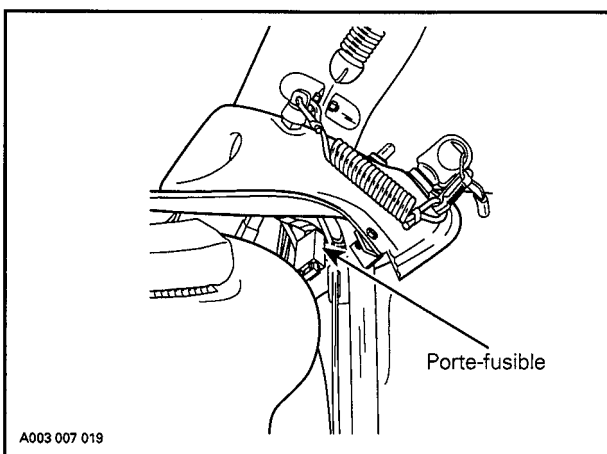
Fusible du système de démarrage

Le système de démarrage est protégé par un fusible de 30 ampères. Voir l'illustration suivante pour connaître l'emplacement du porte-fusible. Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état de ce fusible et le remplacer s'il y a lieu.

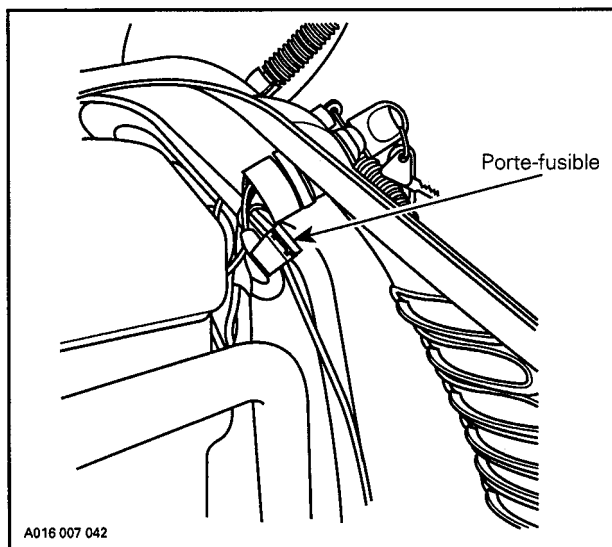
Si nécessaire, tirer sur le fusible afin de l'extraire de son porte-fusible. Vérifier si le filament est fondu.



Touring E / LE / SLE et G.T. 500

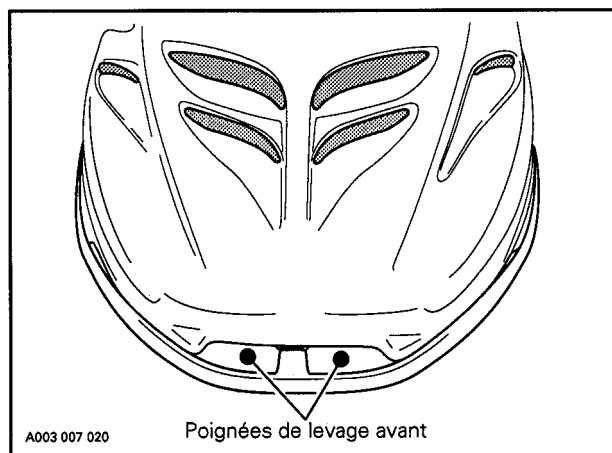


Grand Touring 580 / SE



Poignées de levage avant et pare-choc avant

Ces poignées doivent être utilisées lorsqu'il est nécessaire de soulever l'avant du véhicule.



◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais tirer ou soulever le véhicule par les skis.

Compartiment de rangement et nécessaire d'outils

Tous les modèles sont munis d'un compartiment de rangement que ce soit dans le compartiment-moteur, sous le siège ou à l'intérieur du siège. Il y a, dans le compartiment de rangement de certains modèles, un nécessaire d'outils spécialement conçu pour l'entretien de base de la motoneige.

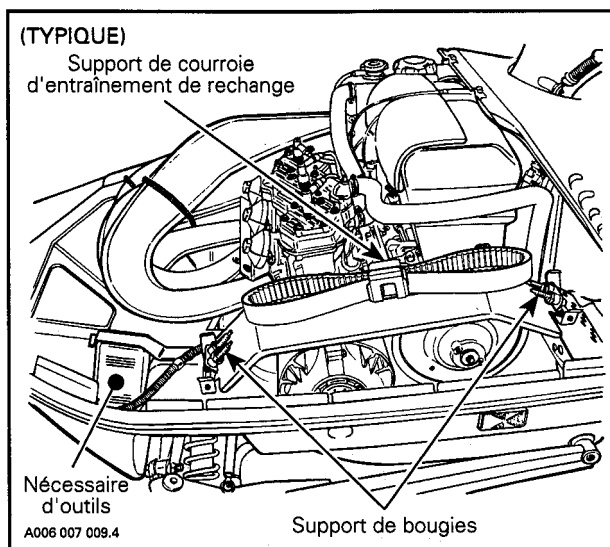
Pour savoir où est le nécessaire d'outils sur les séries Touring et Skandic, se référer à *Dépose et installation du garde-courroie*.

Support de bougies

Un support a été prévu pour conserver les bougies de rechange au sec et pour empêcher les secousses qui pourraient les dérégler ou les briser.

Visser les bougies de rechange au niveau du support à l'aide de la douille de bougie (comprise dans le nécessaire d'outils) afin d'éviter tout desserrement lorsqu'elles sont soumises à des vibrations.

○ **REMARQUE** : Les bougies de rechange ne sont pas comprises dans la motoneige.



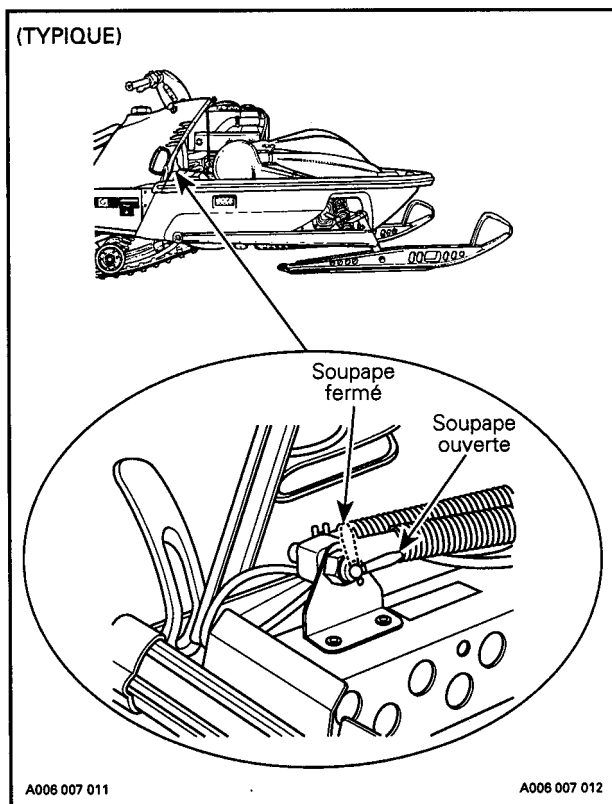
Support de courroie d'entraînement de recharge

Sur certains modèles, il est possible d'installer une courroie d'entraînement de recharge dans la pince du support.

○ **REMARQUE** : La courroie d'entraînement de recharge n'est pas comprise dans le véhicule.

Soupape de coupure de carburant

La soupape doit être fermée lors des déplacements ou de l'entreposage du véhicule. Cette soupape se trouve sous le capot, sur le dessus du repose-pied droit.

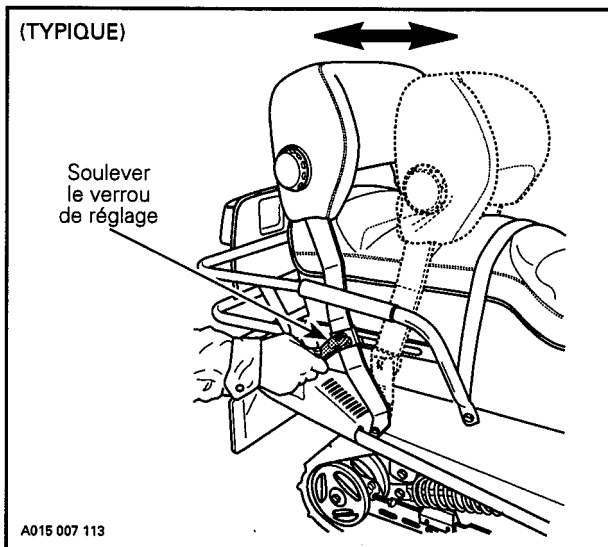


Ouvrir la soupape au complet pour mettre le véhicule en marche.

▼ **ATTENTION** : Toujours ouvrir la soupape au complet avant de prendre le départ. Ne jamais laisser la soupape à demi ouverte.

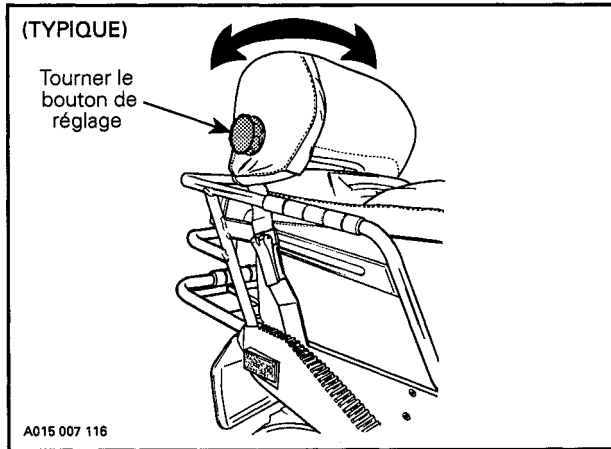
Dossier réglable

Il est possible de régler la position et l'angle d'appui du dossier selon les préférences du conducteur ou du passager.



Pour régler :

1. Soulever le verrou situé de chaque côté du support du dossier.



2. Déplacer le dossier vers l'avant ou vers l'arrière.
3. Fixer chaque verrou de réglage.
4. Tourner le bouton de réglage dans un sens ou dans l'autre afin de déterminer l'angle d'appui du dossier.

◆ **AVERTISSEMENT** : Le dossier devrait être repositionné seulement lorsque la motoneige est arrêtée. Régler le dossier de façon à obtenir le meilleur soutien possible au niveau de la partie inférieure du dos. Toujours prendre en considération le confort et la sécurité du passager.

Attelage

Il est possible d'utiliser l'attelage à un crochet pour remorquer la plupart des équipements.

CARBURANT ET HUILE

Type de carburant recommandé


Tous les modèles sauf le Mach 1


Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb, disponible dans la plupart des stations-service, ou du gazohol contenant moins de 10% d'éthane. L'essence doit avoir un numéro d'octane $(R + M) / 2$ de 87 ou plus.


Modèle Mach 1 seulement

Utiliser de l'essence super sans plomb, disponible dans la plupart des stations-service. L'essence doit avoir un numéro d'octane $(R + M) / 2$ de 91 ou plus.


Tous les modèles

 **REMARQUE** : Dans la plupart des stations-service, le numéro d'octane de la pompe correspond à $(R + M) / 2$.

 **ATTENTION** : Ne jamais modifier les proportions carburant / huile recommandées ni employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction de la performance de la motoneige et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et le moteur.

 **AVERTISSEMENT** : Ne pas remplir complètement le réservoir si la motoneige doit être remise dans un endroit chaud. Alors que la température augmente, le carburant se dilate et pourrait déborder. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Toujours essuyer le carburant ou l'huile sur la motoneige.

Type d'huile recommandée

 **ATTENTION** : Ne jamais mélanger des huiles pour moteurs à 2 temps de différentes marques car des réactions chimiques pourraient endommager le moteur. Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord.

Élan seulement

Toujours ajouter l'huile au carburant dans les proportions recommandées. Effectuer un mélange parfait avant de remplir le réservoir de la motoneige.

Utiliser l'huile BLIZZARD (N / P 496 0145 00 - 500 mL) vendue chez un concessionnaire autorisé. Ce type d'huile demeure fluide à des températures pouvant atteindre -40°C (-40°F). S'il est possible d'en obtenir, utiliser de l'huile à injection pour motoneiges Bombardier (N / P 496 0133 00) ou l'équivalent.

Autres modèles

L'huile se trouve dans le réservoir d'huile à injection.

Utiliser de l'huile à injection pour motoneige **BOMBARDIER** (N / P 496 0133 00 - 1 litre) vendue chez un concessionnaire autorisé.


Ce type d'huile demeure fluide à des températures pouvant atteindre -40°C (-40°F). S'il est impossible d'en obtenir, utiliser de l'huile Blizzard (N / P 496 0145 00).

Mélange carburant - huile

Modèle Élan seulement

Rapport carburant - huile

On ne saurait trop insister sur l'importance du mélange carburant - huile, car les mélanges inadéquats sont l'une des principales causes de la détérioration du moteur. La proportion recommandée est de 50 volumes de carburant pour un volume d'huile (40:1 pendant le rodage). Se référer aux tableaux de mélange carburant - huile ci-dessous.

 **REMARQUE** : Pour faciliter le mélange, conserver l'huile à la température d'une pièce.

PROPORTION DU MÉLANGE 50 : 1		
UNITÉS	HUILE	ESSENCE
SI ①	500 mL	25 L
IMPÉRIALES	500 mL 16 oz	5.5 gal 5 gal
É.-U. ②	500 mL 13 oz	6.6 gal 5 gal

① Système International

② États-Unis

Préparation du mélange

Utiliser un récipient propre. Ne jamais effectuer le mélange dans le réservoir de la motoneige.

1. Verser environ 4 litres (1 gallon) de carburant dans un récipient propre.
2. Ajouter la quantité d'huile requise pour obtenir le mélange complet.
3. Remettre le bouchon et agiter rigoureusement le récipient.
4. Ajouter le reste du carburant.
5. Brassier de nouveau. À l'aide d'un entonnoir à filtre fin, verser le mélange dans le réservoir de la motoneige.

◆ **AVERTISSEMENT** : Afin d'éviter de répandre du carburant dans le compartiment-moteur, toujours utiliser un entonnoir pour faire le plein.

○ **REMARQUE** : L'huile ayant tendance à se déposer, ne jamais oublier de brasser le récipient avant d'utiliser un mélange déjà préparé.

Système d'injection d'huile

Tous les modèles sauf l'Élan

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile recommandée.

▼ **ATTENTION** : Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Essuyer l'huile répandue, puisque cette dernière est inflammable.

RODAGE

Moteur

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 à 15 heures avant d'utiliser le véhicule à plein régime.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. **De brèves accélérations vigoureuses et de fréquentes variations de régime contribuent à un bon rodage.** Cependant, de longues accélérations vigoureuses, des vitesses de croisière prolongées et une surchauffe du moteur sont néfastes pendant la période de rodage.

Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (18 oz) d'huile à injection BOMBARDIER (N / P 496 0133 00) lors du premier plein. Toujours enlever et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 25 km (15 milles). Éviter de tirer une charge, de circuler à haute vitesse et de procéder à des accélérations ou décélérations vigoureuses.

Révision - 10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une moto-neige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par un concessionnaire autorisé, soit après les 10 premières heures d'utilisation soit 30 jours après l'achat. Par la même occasion, vous pourrez discuter de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

Rapport du mélange carburant - huile lors du rodage

Modèle Élan seulement

▼ **ATTENTION** : Le tableau qui suit ne concerne que la période de rodage où un mélange riche de 40:1 est nécessaire.

PROPORTION DU MÉLANGE 40 : 1 (Période de rodage seulement)		
UNITÉS	HUILE	ESSENCE
SI ①	500 mL	20 L
IMPÉRIALES	500 mL 20 oz	4.4 gal 5 gal
É.-U. ②	500 mL 16 oz	5.3 gal 5 gal

① Système International

② États-Unis

AVANT DE DÉMARRER

Vérification à effectuer

- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement à la position du ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'elle est relâchée.
- S'assurer que les skis et la direction fonctionnent bien.
- S'assurer que la chenille et les roues de support ne sont pas gelées et qu'ils tournent sans problème.
- Vérifier le niveau de carburant et d'huile à injection.
- S'assurer que la (ou les) soupape(s) de coupure de carburant est (sont) en position d'ouverture totale.
- S'assurer qu'il n'y a aucune accumulation de neige au niveau du (ou des) filtre(s) à air.
- Vérifier la position du levier de changement de vitesse (modèles avec marche arrière seulement).
- Nettoyer et vérifier le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt.
- ◆ **AVERTISSEMENT : Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.**
- S'assurer que la voie est complètement libre devant la moto-neige.

DÉMARRAGE

- Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
- S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE.
- S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que le cordon est rattaché au conducteur.

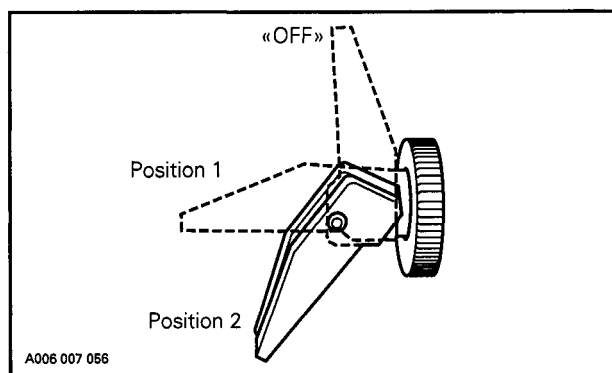
Modèles munis d'un amorceur

- Actionner l'amorceur à 2 ou 3 reprises.

○ **REMARQUE** : Il n'est pas nécessaire d'actionner l'amorceur lorsque le moteur est chaud.

- Lever le levier de décompression (s'il y a lieu).

Modèles munis d'un étrangleur



Démarrage initial à froid

Placer la manette d'étrangleur à la position 2. Faire démarrer le moteur sans activer la manette d'accélérateur. Le laisser tourner pendant 1 minute, puis placer l'étrangleur à la position 1. Lorsque le moteur a atteint un ralenti erratique ou une température normale, relâcher l'étrangleur. (Le placer en position «OFF»).

Démarrage lorsque le moteur est froid

Déplacer la manette d'étrangleur à la position 1. Faire démarrer le moteur sans activer la manette d'accélérateur. Lorsque le moteur a atteint un ralenti erratique ou une température normale, relâcher l'étrangleur. (Le placer en position «OFF»).

Démarrage lorsque le moteur est chaud

Ne pas actionner l'étrangleur.

Tous les modèles

▼ **ATTENTION** : L'utilisation d'éther ou d'autres types de liquide pour faciliter le démarrage n'est pas recommandée puisqu'elle peut endommager les pièces du moteur.

Démarrage manuel

Introduire la clé dans l'interrupteur et la tourner à la position MARCHE.

Démarrer le moteur en tirant sur la poignée du démarreur à rappel.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

Abaisser le levier de décompresseur des modèles concernés dès que le moteur est démarré.

Démarrage électrique (certains modèles seulement)

Introduire la clé dans l'interrupteur.

Tourner la clé dans le sens horaire pour actionner le démarreur.

Relâcher la clé dès que le moteur a démarré.

○ **REMARQUE** : Si le démarreur électrique refuse de fonctionner, ramener la clé à la position MARCHE et utiliser le démarreur à rappel.

Dernière vérification

Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et de l'interrupteur du cordon coupe-circuit. Remettre le moteur en marche.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas rouler avec une motoneige dont l'interrupteur d'urgence ou l'interrupteur du cordon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à la position ARRÊT. Voir un concessionnaire autorisé immédiatement.

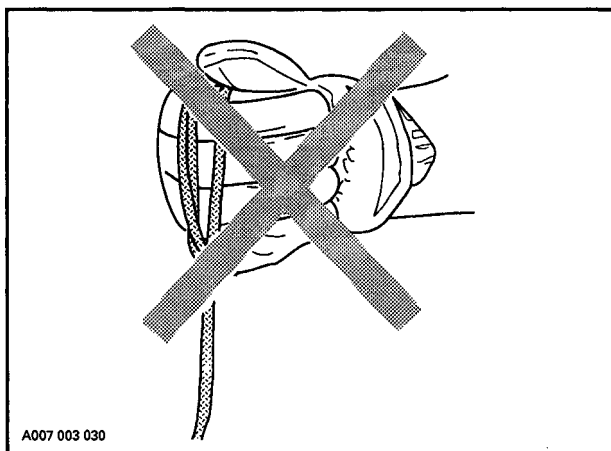
▼ **ATTENTION** : Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à plein régime.

Démarrage d'urgence

Il est possible de démarrer le moteur avec le câble de démarrage d'urgence compris dans le nécessaire d'outils.

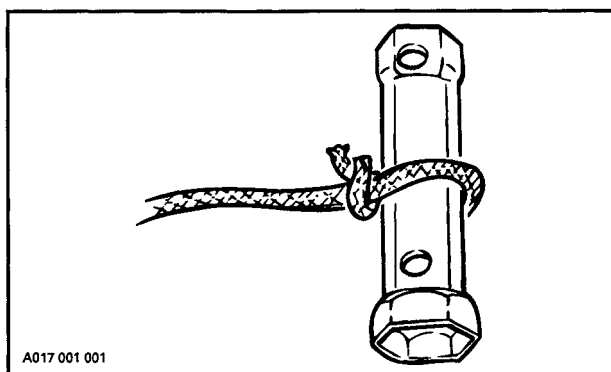
Enlever le garde-courroie (et la console sur le modèle Élan).

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas enrouler le câble autour de la main. Ne tirer que sur la poignée du câble. À moins d'une urgence, ne pas démarrer la motoneige au moyen de la poulie motrice. Faire réparer la motoneige dans le plus bref délai possible.



Fixer le câble d'urgence à la poignée du démarreur à rappel et à la pince de démarrage comprise dans le nécessaire d'outils.

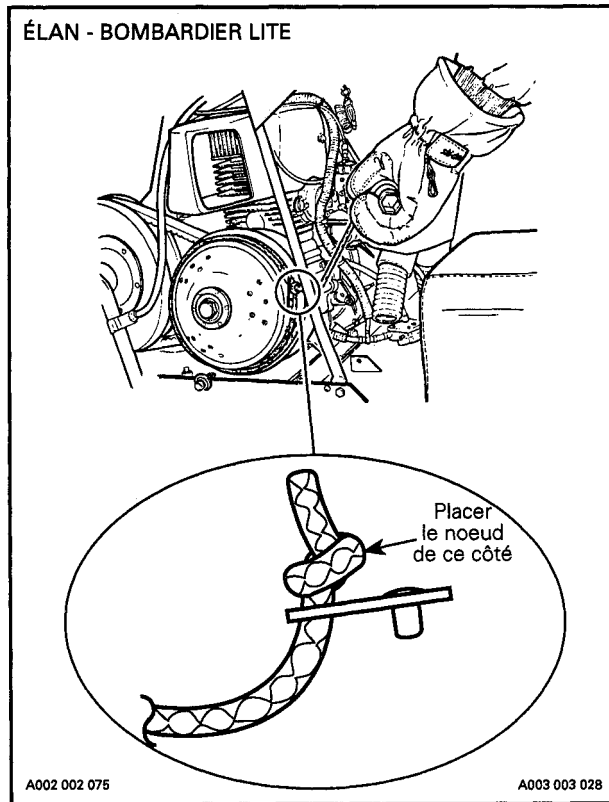
○ **REMARQUE** : La douille de bougie peut être utilisée comme poignée d'urgence.



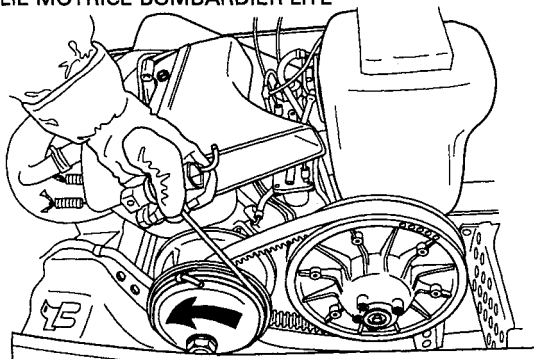
Enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice. En tirant sur le câble, la poulie motrice doit tourner dans le sens antihoraire.

Enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice. En tirant sur le câble, la poulie motrice doit tourner dans le sens antihoraire.

Enfiler la corde de démarrage dans l'agrafe et faire un noeud du côté de la tête du rivet. Fixer l'agrafe à la poulie motrice et enrouler la corde (3 tours) dans le sens antihoraire.

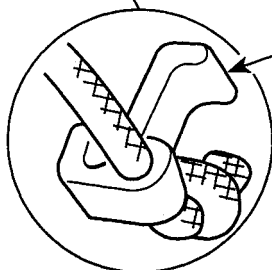
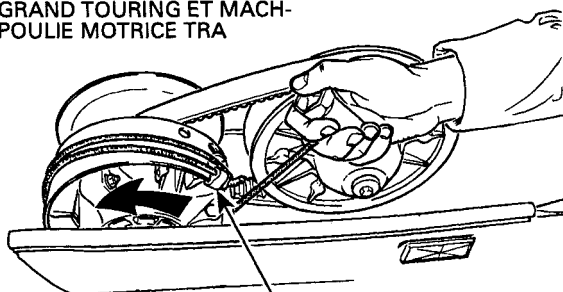


LA PLUPART DES MODÈLES-
POULIE MOTRICE BOMBARDIER LITE



A003 003 029

SÉRIES FORMULA SL, MX, FORMULA, SUMMIT,
GRAND TOURING ET MACH-
POULIE MOTRICE TRA



Agrafe

A019 003 001

A003 003 016

Démarrer le moteur de la façon habituelle.

◆ **AVERTISSEMENT** : Lorsqu'un cas d'urgence oblige à démarrer au moyen de la poulie motrice, ne pas réinstaller le garde-courroie et ramener le véhicule lentement pour le faire réparer.

Réglage de la poulie motrice TRA

La poulie motrice est calibrée en usine de façon à permettre un rendement maximal du moteur à un régime donné. Des facteurs tels la température ambiante, l'altitude ou l'état de la surface peuvent influencer ce régime critique du moteur, ayant ainsi un effet sur l'efficacité de la motoneige.

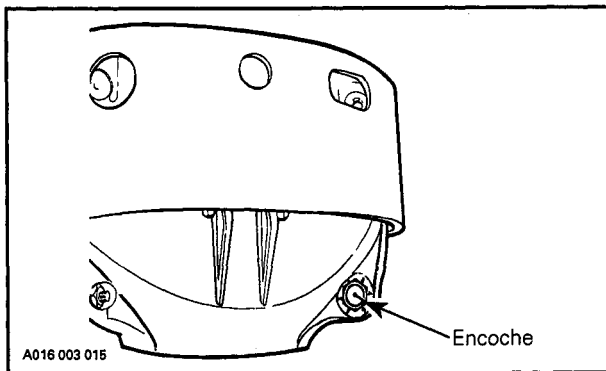
Cette poulie motrice réglable permet de régler le régime maximal du moteur dans le véhicule pour maintenir une puissance maximale.

Les vis de calibrage devraient être réglées pour que le régime maximal réel du moteur corresponde au régime de puissance maximale.

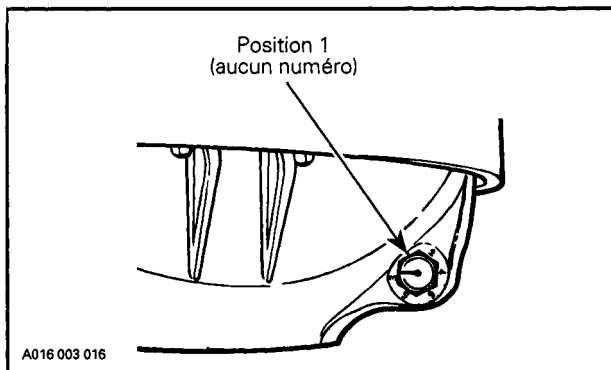
○ **REMARQUE** : Utiliser un tachymètre de précision digital afin de régler la vitesse du moteur. Ce réglage n'a un effet que sur un régime élevé.

Pour effectuer le réglage, modifier la position de l'extrémité de la rampe en tournant les vis de calibrage.

Il y a une encoche sur la tête de la vis de calibrage.



La cuvette de régulateur possède 6 positions numérotées de 2 à 6. À noter que la position 1 est indiquée par un point en raison de sa position sur la pièce.



Chaque position modifie le régime maximal du moteur d'environ 200 tr / mn.

Un chiffre inférieur diminue le régime tandis qu'un chiffre supérieur l'augmente.

Exemple :

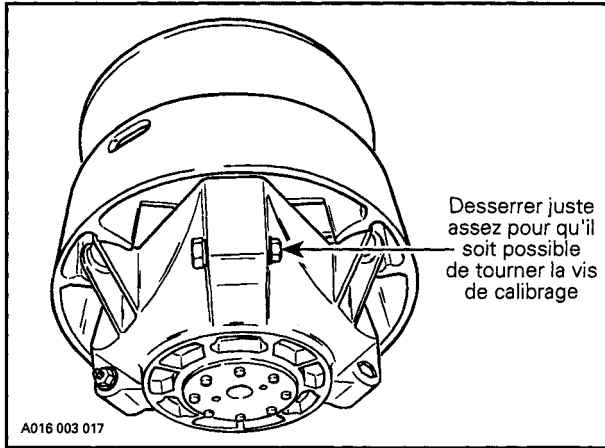
La vis de calibrage se trouve à la position 4, et on la place à la position 6. Par conséquent, le régime maximal du moteur augmente de 400 tr / mn.

Réglage

Desserrer l'écrou de blocage et sortir partiellement la vis de calibrage pour la régler à la position désirée. Ne pas enlever complètement l'écrou de blocage. Serrer les écrous à 10 N•m (89 lbf•po).

▼ **ATTENTION** : Ne pas enlever complètement la vis de calibrage, sinon la rondelle qui se trouve à l'intérieur tombera.

▼ **ATTENTION** : S'assurer de régler les 3 vis de calibrage au même chiffre.



◆ **AVERTISSEMENT** : S'assurer de toujours réinstaller le garde-courroie. Ne jamais faire tourner le moteur lorsque le capot est ouvert ou que le garde-courroie est enlevé.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si la poulie motrice n'est pas entretenue, modifiée ou réglée comme il se doit, il se pourrait que son rendement ou la durée de la courroie soit affecté. Toujours se référer au *Manuel de réparation* ou obtenir l'avis d'un concessionnaire avant de faire faire l'entretien ou de faire modifier la poulie motrice ou la poulie menée. Toujours respecter les fréquences d'entretien.

RÉGLAGES DE LA SUSPENSION

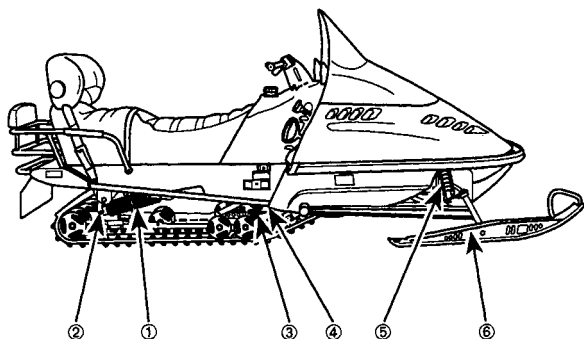
Généralités

La maniabilité et le confort d'une motoneige sont directement reliés aux réglages de la suspension.

La suspension peut être réglée selon la charge transportée, le poids du conducteur, la préférence personnelle, la vitesse de conduite et l'état du terrain.

○ **REMARQUE** : Certaines motoneiges ne comportent pas tous les points de réglages suivants. Utiliser la clé spéciale comprise dans la trousse d'outils.

(TYPIQUE)



- ① Ressorts arrière influencent le confort
- ② Amortisseurs arrière influencent le confort
- ③ Ressort central influence le comportement du système de direction
- ④ Courroie d'arrêt influence le transfert de poids de la motoneige
- ⑤ Ressorts avant influencent la maniabilité
- ⑥ Butoir de ski influence la stabilité

A006 007 001

Comment régler la suspension

Pour régler une suspension selon ses exigences, il faut d'abord vérifier les réglages effectués à l'usine, puis corriger individuellement chacun des réglages dans le bon ordre (consulter les illustrations suivantes). Ensuite, faire l'essai de la motoneige en respectant les mêmes conditions (sentier, vitesse, neige, position de conduite du conducteur, etc.). Modifier le réglage et refaire l'essai. Procéder d'une façon méthodique jusqu'à ce que l'on obtienne le réglage voulu.

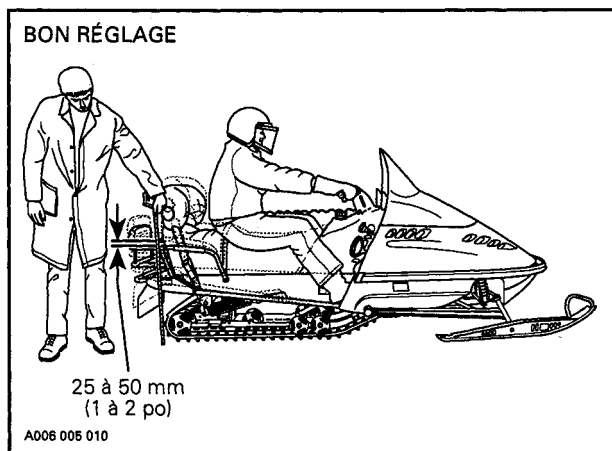
▼ **ATTENTION** : Chaque fois qu'on règle la suspension arrière, vérifier la tension de la chenille et régler celle-ci au besoin.

S'il ne se produit qu'un faible cognement à fond de course lorsque la motoneige est exposée aux pires conditions d'utilisation, c'est que le choix de la précharge est approprié.

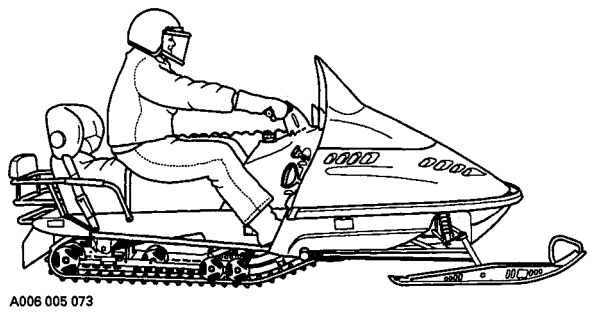
1. Ressorts arrière influencent au confort

Lorsque le conducteur et le passager (s'il y a lieu) montent à bord, l'arrière de la motoneige devrait baisser de 25 à 50 mm (1 à 2 po).

▼ **ATTENTION** : Toujours régler les 2 ressorts arrière à la même position.

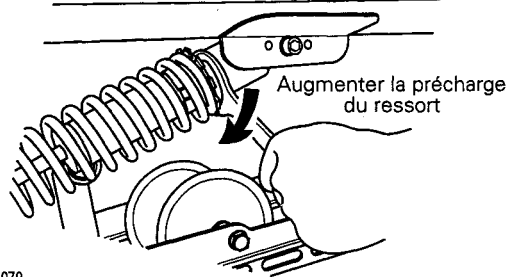


RÉGLAGE TROP SOUPLE



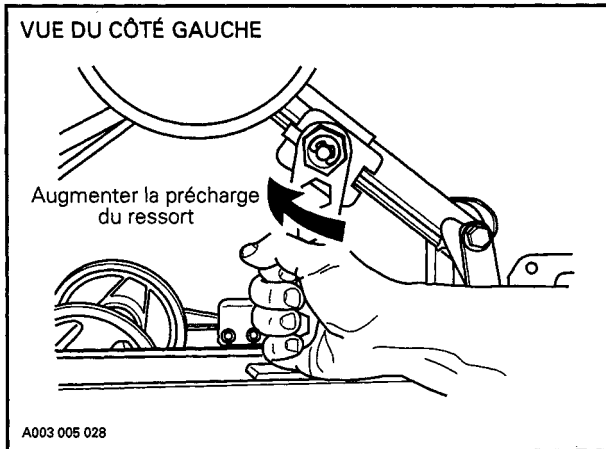
Ressort hélicoïdal

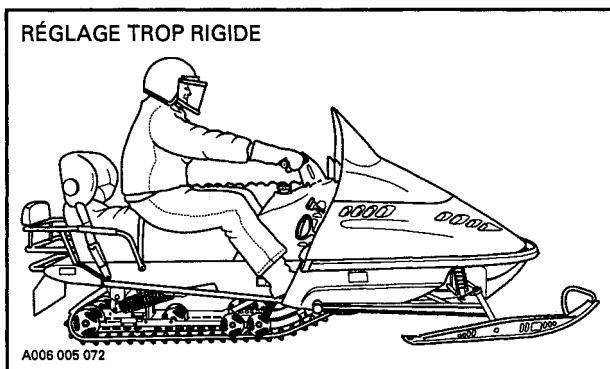
VUE DU CÔTÉ DROIT



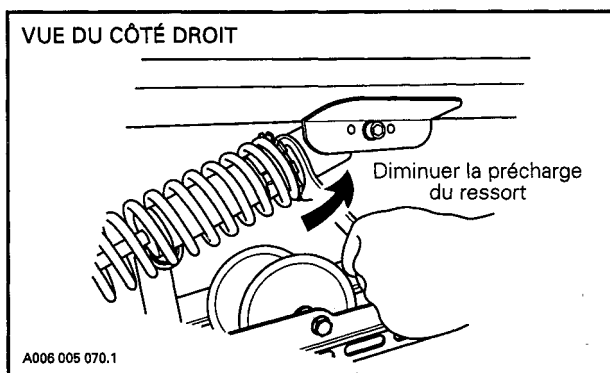
Ressort de torsion

▼ **ATTENTION** Prendre soin de tourner la came de réglage de gauche dans le sens horaire et celle de droite dans le sens contraire. Les cames de gauche et de droite doivent être réglées à la même position.





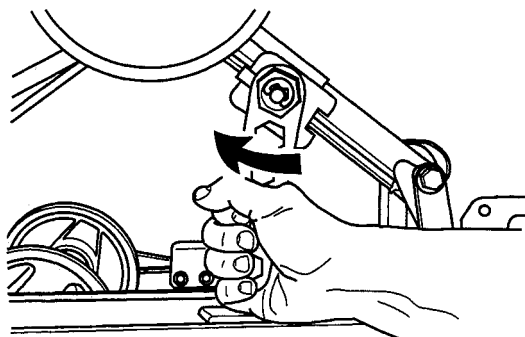
Ressort hélicoïdal



Cames de ressort

▼ ATTENTION : Prendre soin de tourner la came de réglage de gauche dans le sens horaire et celle de droite dans le sens contraire. Les cames de gauche et de droite doivent être réglées à la même position.

VUE DU CÔTÉ DROIT



A003 005 028.1

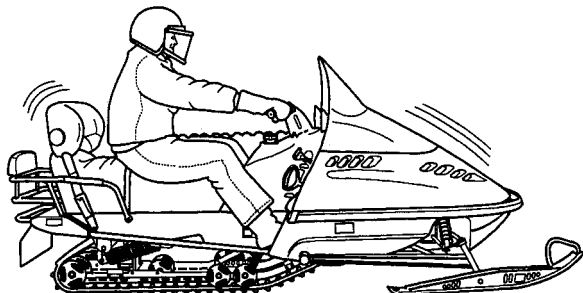
2. Amortisseurs arrière influencent au confort

Circuler à vitesse moyenne sur un sentier accidenté.

Remarquer le comportement de la suspension, puis régler les amortisseurs arrière au besoin et refaire l'essai.

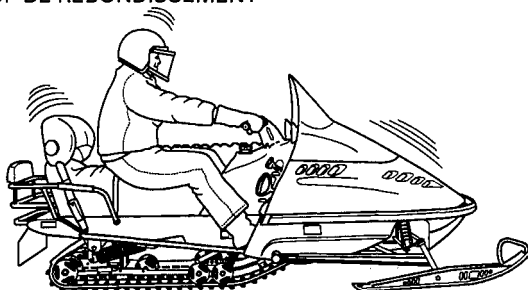
▼ **ATTENTION :** Toujours régler les 2 amortisseurs à la même position.

BON RÉGLAGE À VITESSE MOYENNE



A006 005 074

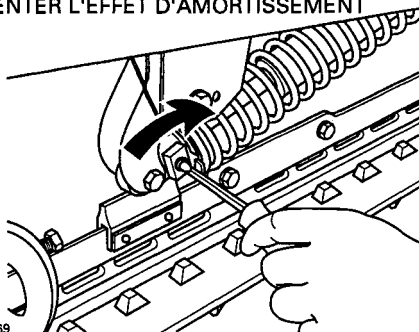
PAS SUFFISAMMENT D'EFFET D'AMORTISSEMENT
TROP DE REBONDISSEMENT



A006 005 075

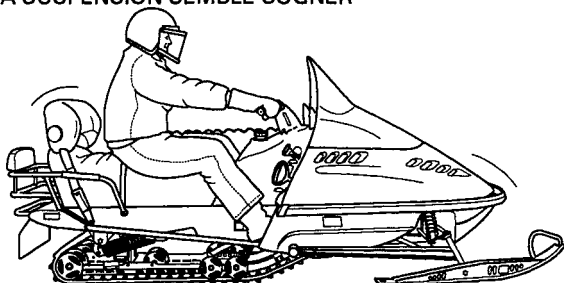


AUGMENTER L'EFFET D'AMORTISSEMENT



A006 005 069

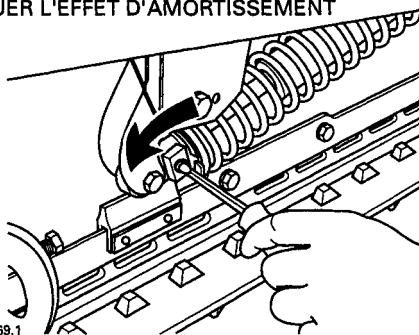
**TROP D'EFFET D'AMORTISSEMENT
LA SUSPENSION SEMBLE COGNER**



A006 005 078



DIMINUER L'EFFET D'AMORTISSEMENT



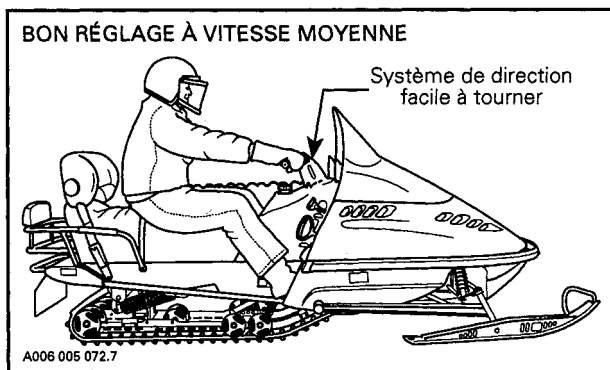
A006 005 069.1

3. Ressort central influence le comportement du système de direction

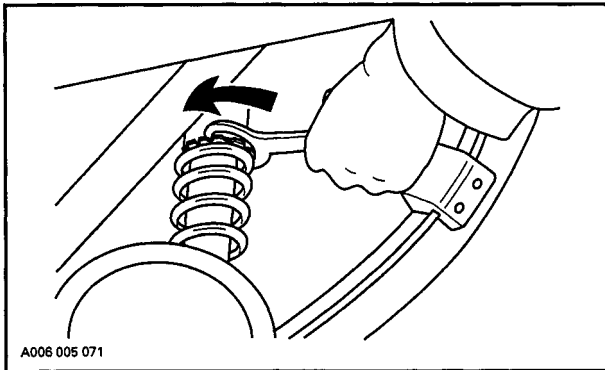
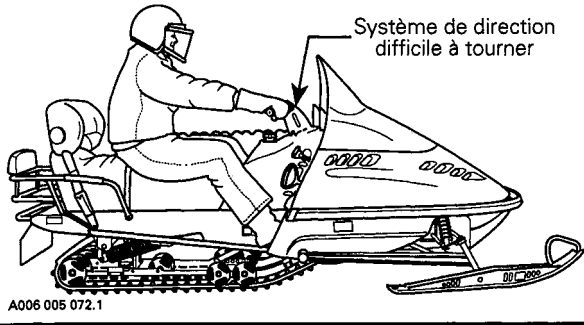
Circuler à vitesse moyenne sur un sentier accidenté.

Remarquer si le système de direction est facile à tourner.

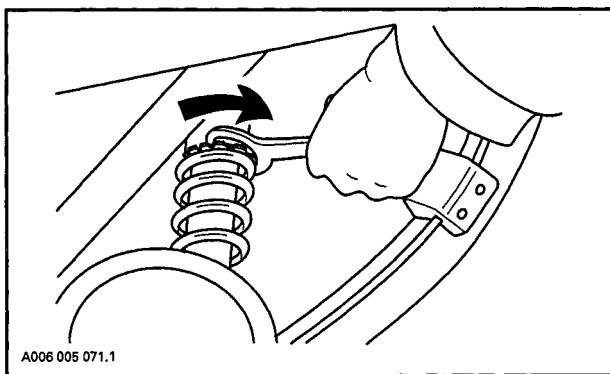
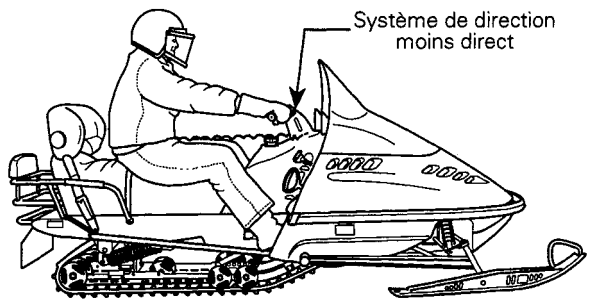
Régler le ressort central au besoin.



RÉGLAGE TROP SOUPLE



RÉGLAGE TROP RIGIDE

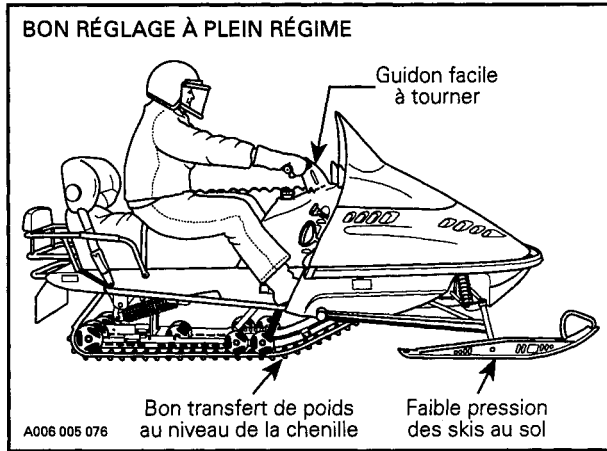


4. Courroie d'arrêt influence le transfert de poids

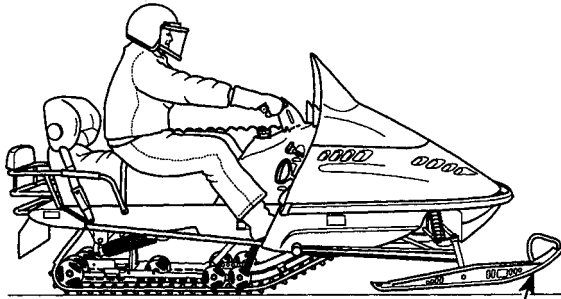
Circuler à basse vitesse, puis accélérer à fond. Remarquer le comportement du système de direction et régler la longueur de la courroie d'arrêt au besoin. Au repos, la courroie d'arrêt devrait avoir un jeu d'environ 12 mm (1/2 po).

At rest stopper strap should have a free play of 12 mm (1/2 in).

▼ **ATTENTION :** Chaque fois qu'on change la longueur de la courroie d'arrêt, on se doit de rajuster la tension de la chenille.



COURROIE TROP LONGUE

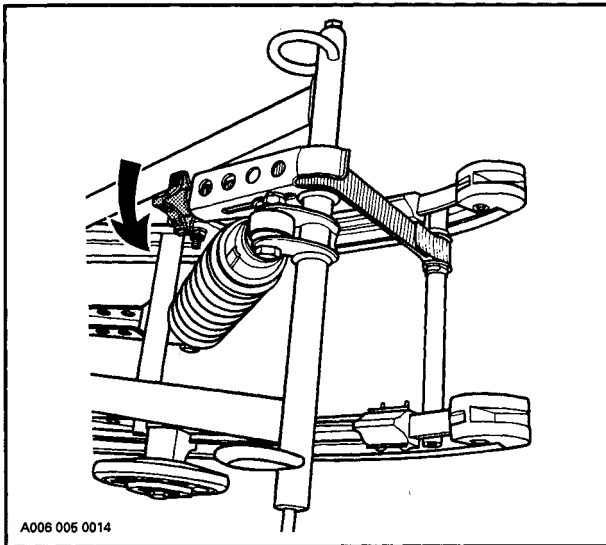


A006 005 077

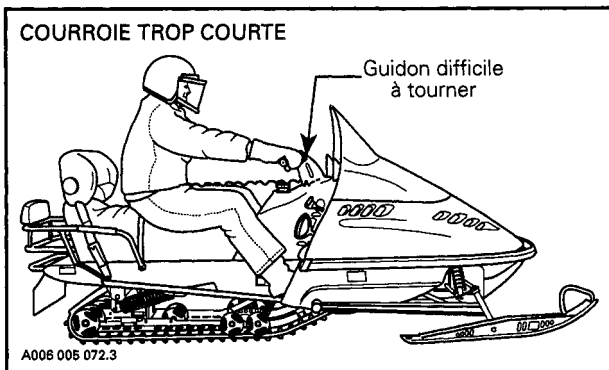
Les skis quittent
le sol



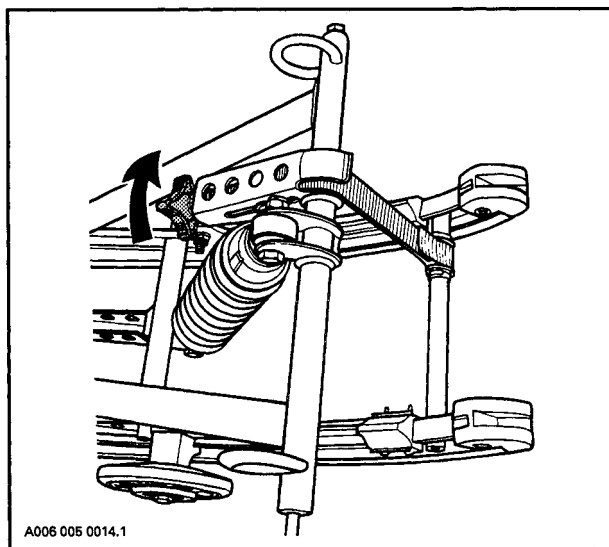
Certains modèles



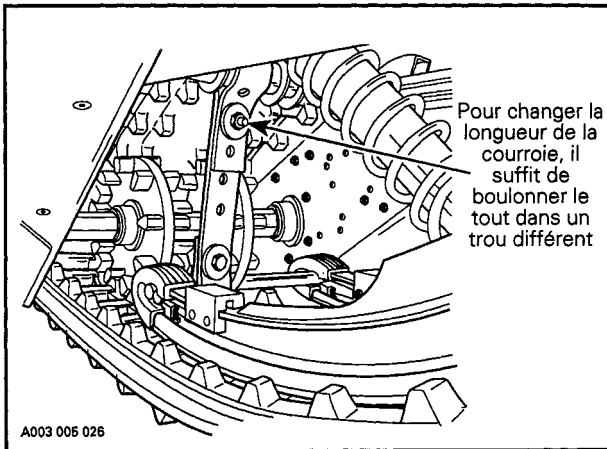
A006 005 0014



Certains modèles



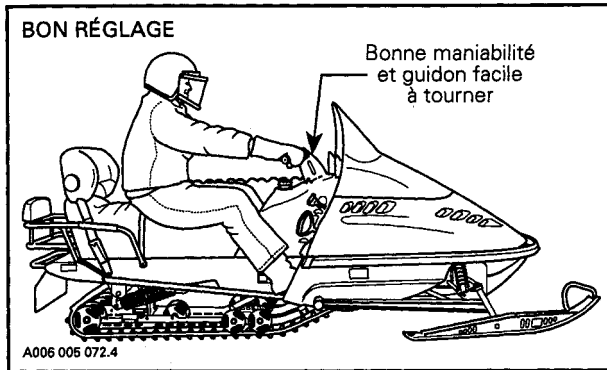
Certains modèles

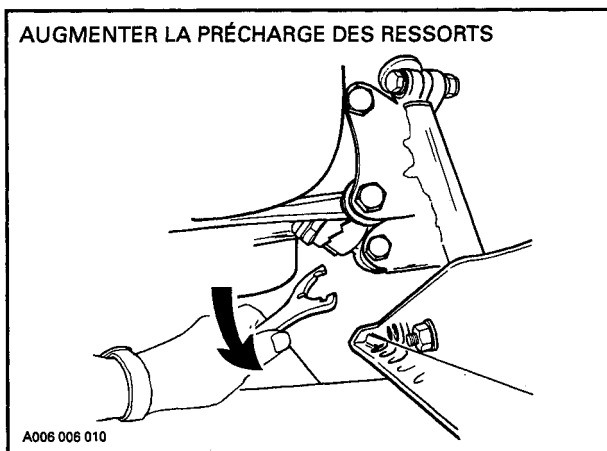
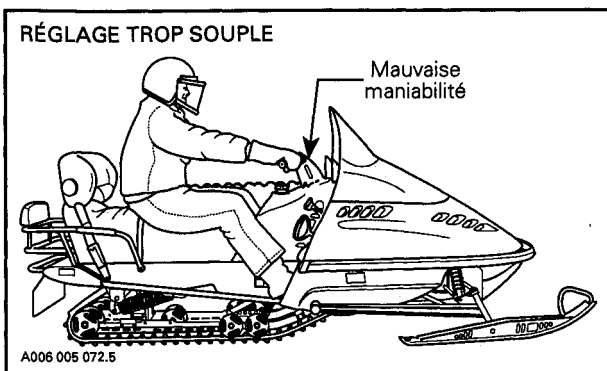


5. Ressorts avant influencent à la maniabilité

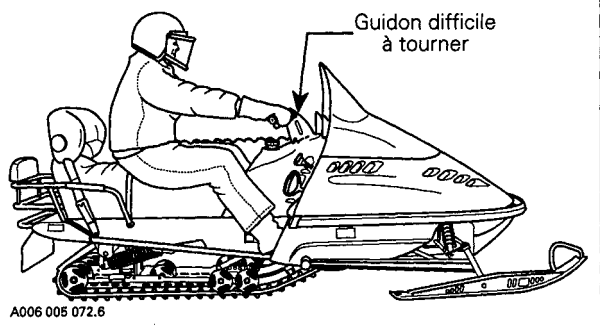
Circuler à vitesse moyenne et vérifier si le véhicule offre une bonne maniabilité. Régler les ressorts avant au besoin.

▼ **ATTENTION** :Toujours régler les 2 ressorts avant à la même position.

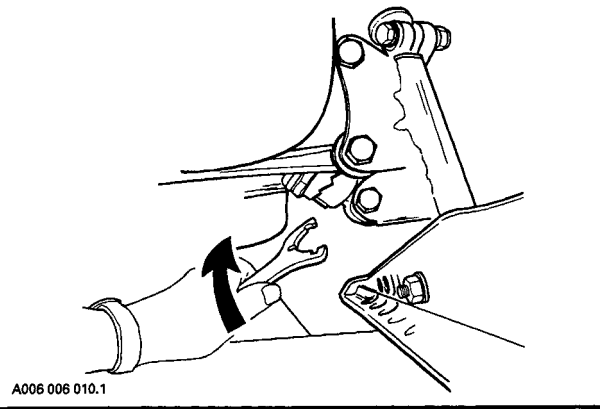




RÉGLAGE TROP RIGIDE

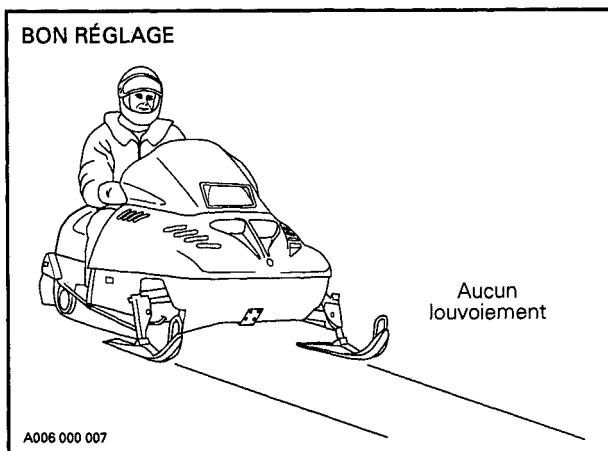


DIMINUER LA PRÉCHARGE DES RESSORTS

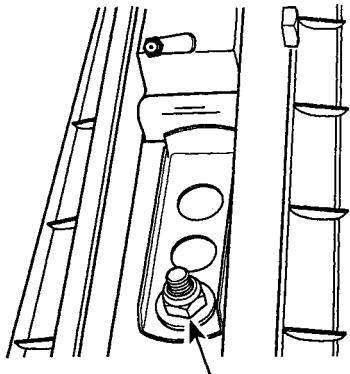
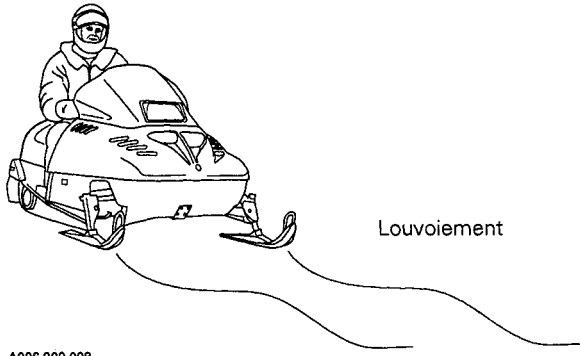


6. Butoir de ski destiné à la stabilité

Faire une randonnée et vérifier si le véhicule louvoie.



PRÉCHARGE INSUFFISANTE



Desserrer et régler contre le butoir ;
ensuite, resserrer à 14 N•m (124 lbf•po)

A016 006 010

TABLEAU DE DIAGNOSTIC DE PROBLÈMES

Problèmes	Mesures correctives
La suspension avant louvoie	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier l'alignement des skis et le réglage du carrossage. Consulter un concessionnaire autorisé. – Diminuer la pression des skis au sol. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant. • Augmenter la précharge du ressort central. • Diminuer la précharge des ressorts arrière.
Le véhicule est instable et semble pivoter autour de son centre	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la pression du bras avant de la suspension arrière au sol. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la précharge du ressort central. • Augmenter la précharge des ressorts arrière. • Augmenter la précharge des ressorts de la suspension avant.
Le guidon est difficile à tourner	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la pression des skis au sol. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant. • Augmenter la précharge du ressort central.
La suspension arrière semble trop rigide	<ul style="list-style-type: none"> – Augmenter ou diminuer, dans le cas de la suspension C-7, la précharge des ressorts arrière afin d'obtenir la zone de confort des amortisseurs arrière. – Augmenter, dans le cas des autres modèles, la précharge des ressorts arrière.
La suspension arrière semble trop souple	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer ou augmenter, dans le cas de la suspension C-7, la précharge des ressorts arrière afin d'obtenir la zone de confort des amortisseurs arrière. – Augmenter, dans le cas des autres modèles, la précharge des ressorts arrière.
L'amortisseur avant de la suspension arrière cogne trop facilement à fond de course	<ul style="list-style-type: none"> – Allonger la courroie d'arrêt. – Augmenter la précharge de l'amortisseur central.
La chenille glisse trop au départ	<ul style="list-style-type: none"> – Allonger la courroie d'arrêt. – Changer de position de conduite.

Utilisation en neige profonde

Lorsqu'on conduit en neige profonde, il peut être nécessaire de changer la position de la came de réglage du ressort avant (suspension arrière) de la courroie d'arrêt ou d'adapter sa position de conduite afin de modifier l'angle d'attaque de la chenille. Par expérience, le conducteur sera à même de déterminer les réglages les plus efficaces.

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN

Il se peut qu'il ne soit pas nécessaire d'effectuer certaines de ces opérations sur votre motoneige. Pour de plus amples renseignements, consulter la section LUBRIFICATION et ENTRETIEN du *Manuel de réparation*.

La plupart des données sont imprimées à la fois en unités métriques et en unités impériales (système anglais). Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion ont été arrondis pour plus de facilité.

- ① VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION
(Doit être effectuée par le concessionnaire)
- ② CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi)
- ③ CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km (500 mi)
- ④ UNE FOIS PAR ANNÉE OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)
- ⑤ REMISAGE
- ⑥ PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE
(Doit être effectuée par un concessionnaire)












TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN		①	②	③	④	⑤	⑥
	État du câble de démarrage						✓
	Écrous de la culasse	✓			✓		
	Écrous du support de moteur	✓			✓		
	Système d'échappement	✓		✓			
	Lubrification du moteur					✓	
	État du système de refroidissement	✓			✓		
	Remplacement du liquide de refroidissement						✓
	État des anneaux d'étanchéité						✓
	État du filtre d'huile à injection			✓			
	Remplacement du filtre d'huile à injection						✓
	Réglage de la pompe à injection d'huile	✓			✓		
	Stabilisateur de carburant					✓	
	Remplacement du filtre à carburant						✓
	Conduit de carburant et raccords	✓					✓
	Réglage du carburateur	✓			✓		
	Inspection du câble d'accélérateur	✓			✓		✓
	Nettoyage du filtre à air			✓			
	État de la courroie d'entraînement	✓	✓				
	État des poulies motrice et menée	✓		✓		✓	
	Nettoyage des poulies motrice et menée						✓
	Resserrage de la vis de la poulie motrice	✓					
	Précharge de la poulie menée	✓			✓		

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN		①	②	③	④	⑤	⑥
	Liquide de frein	✓	✓			✓	
	État du frein	✓	✓				
	Réglage du frein			✓			
	Lubrification de la roue à cliquet						✓
	Tension de la chaîne d'entraînement	✓		✓			
	Niveau d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesse			✓		✓	✓
	Lubrification du roulement d'extrémité de l'essieu moteur			✓		✓	
	Boulon du guidon. Resserrer à 26 N•m (19 lb•pi)	✓					
	Direction et mécanisme de la suspension avant	✓		✓		✓	
	Usure et état des skis et des lisses	✓	✓				
	Direction et réglage du carrossage des jambes de ski	✓		✓			
	Réglages de la suspension		AU BESOIN				
	Lubrification de la suspension			✓		✓	
	État de la suspension	✓			✓		
	État de la courroie d'arrêt de la suspension				✓		
	État de la chenille	✓		✓			
	Tension et alignement de la chenille	✓	AU BESOIN				
	Bougie*	✓		✓			
	Réglage de l'allumage du moteur	✓					✓
	État de la batterie	✓		✓		✓	
	Visée du faisceau du phare				✓		
	Faisceau de fils, câbles et conduits	✓		✓			
	Fonctionnement du système d'éclairage (feu de route / feu de croisement, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et de l'interrupteur du cordon coupe-circuit	✓	✓				✓
	Chiffon dans le système d'admission d'air et d'échappement					✓	✓
	Compartment-moteur	✓		✓			
	Inspection générale	✓		✓		✓	

* Avant d'installer les nouvelles bougies au moment de la préparation présaisonnaire, il est suggéré de brûler le surplus d'huile de remisage en démarrant le moteur alors que les anciennes bougies sont installées. N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.

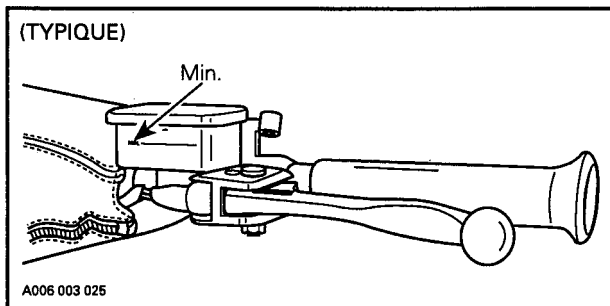
NIVEAU DES LIQUIDES

Système de freinage

Vérifier dans le réservoir afin de constater si le niveau du liquide frein (DOT 4) est adéquat. Ajouter du liquide (DOT 4) au besoin.

▼ **ATTENTION : N'utiliser que du liquide de frein (DOT 4) provenant d'un récipient scellé.**

Ne jamais remiser ou utiliser un contenant de liquide de frein rempli partiellement.



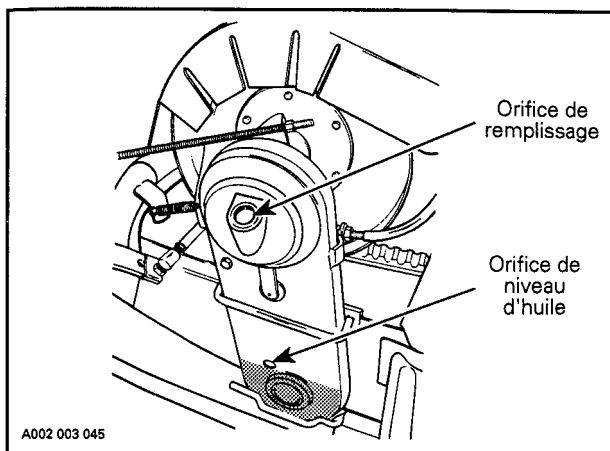
Niveau d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesses

Élan

Enlever le coffret de rangement du véhicule. Enlever le bouchon d'accès et vérifier le niveau d'huile par l'orifice. S'il est nécessaire de faire le plein d'huile, enlever le bouchon de remplissage et verser de l'huile pour carters de chaîne (N / P 413 8019 00) jusqu'à ce qu'elle s'écoule par l'orifice de niveau d'huile.

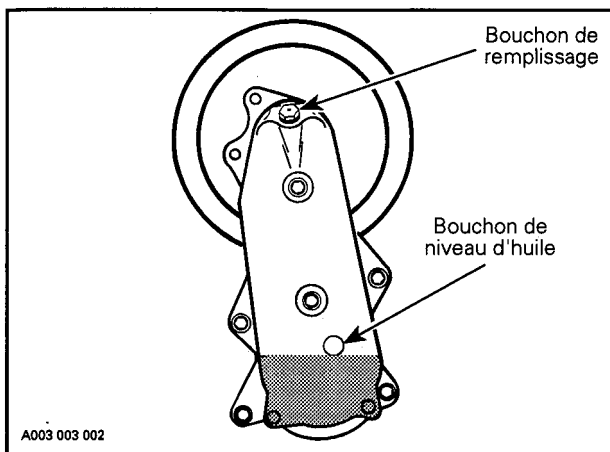
Essuyer l'huile répandue.

Réinstaller les bouchons de même que le coffret de rangement.



Tundra II LT

Pour vérifier le niveau d'huile, enlever le bouchon du carter de chaîne.



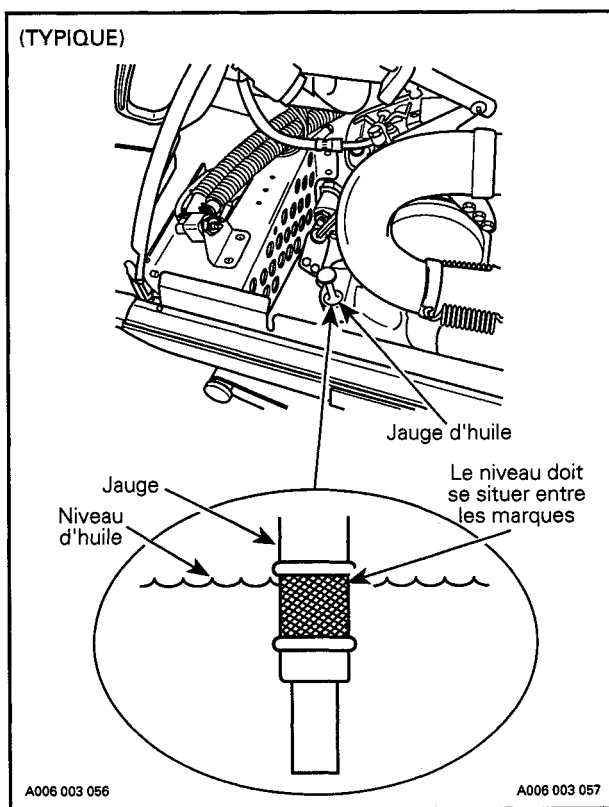
L'huile doit atteindre le bas de l'orifice de niveau d'huile. Remplir au besoin avec de l'huile pour carters de chaîne Bombardier (N / P 413 8019 00) jusqu'à ce qu'elle s'écoule par l'orifice de niveau d'huile.

Séries Skandic, Touring, MX, Summit, Formula, Grand Touring et Mach

Alors que le véhicule est au niveau, retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit se situer entre la marque inférieure et la marque supérieure.

Ajouter, jusqu'à la marque supérieure, de l'huile synthétique pour carters de chaîne Bombardier (N / P 413 8028 00 - 250 mL) dans le cas des modèles refroidis par liquide et de l'huile pour carter de chaîne Bombardier (N / P 413 8019 00 - 250 mL) dans le cas des modèles Touring et Skandic.

▼ **ATTENTION :** Lors de l'entretien du véhicule, n'utiliser aucune huile autre que celle recommandée. De plus, ne jamais mélanger cette huile à d'autres types d'huile.



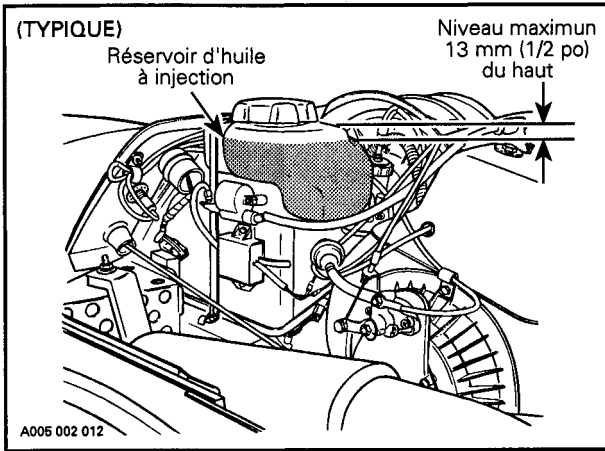
Systeme d'injection d'huile

Le reservoir d'huile à injectoin doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile à injection pour motoneiges BOMBARDIER.

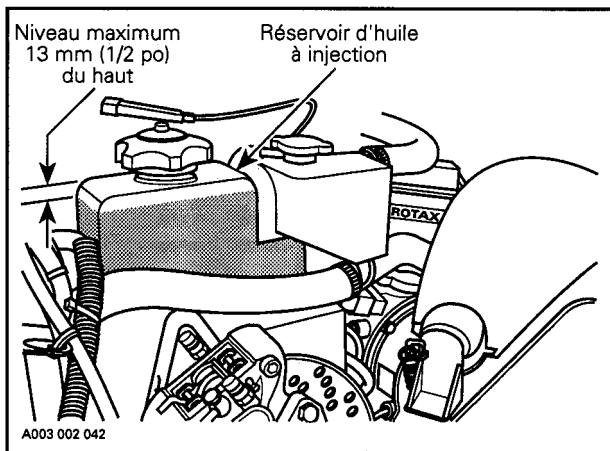
▼ **ATTENTION** : Ne jamais laisser baisser le niveau d'huile de plus de 2/3.

▼ **ATTENTION** : Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue. L'huile est une substance inflammable.

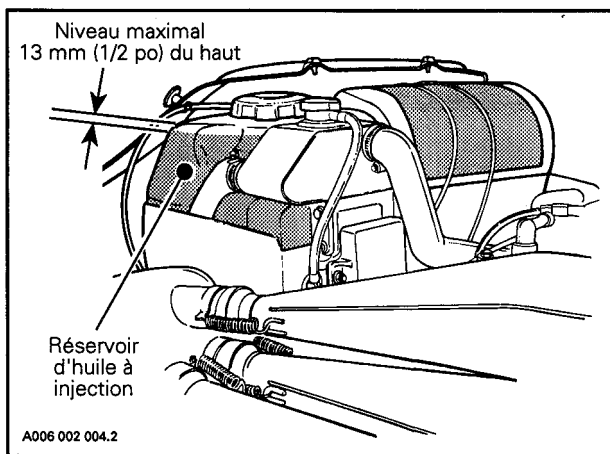
Séries Tundra II LT, Safari et Skandic



Séries Grand Touring 500, MX et Summit



Séries GT 580 / SE, Formula STX / Z / III et Mach



Système de refroidissement

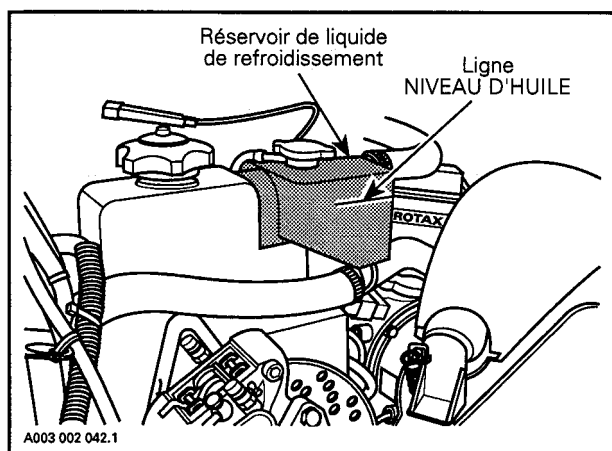
Modèles refroidis par liquide seulement

Vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Celui-ci devrait se trouver à la marque NIVEAU FROID (moteur froid) lorsque le véhicule est à la température ambiante.

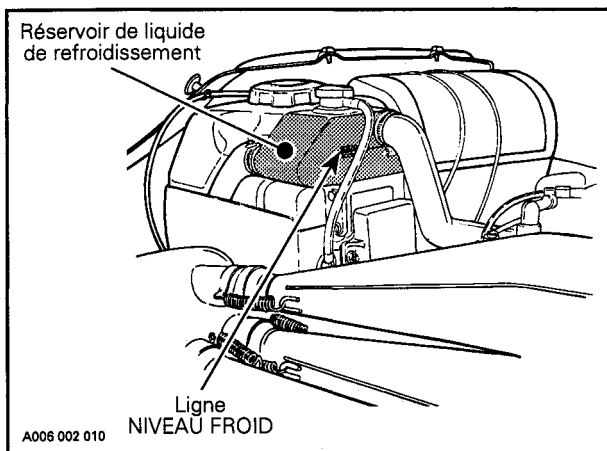
○ REMARQUE : Lorsqu'on vérifie le niveau à basse température, il se peut qu'il soit légèrement sous la marque.

S'il en manque ou s'il faut remplir tout le système, consulter un concessionnaire autorisé.

Séries GT 500, MX et Summit



Séries GT 580 / SE, Formula STX / LT / Z / III et Mach



Électrolyte de la batterie

Certains modèles

Consulter le concessionnaire.

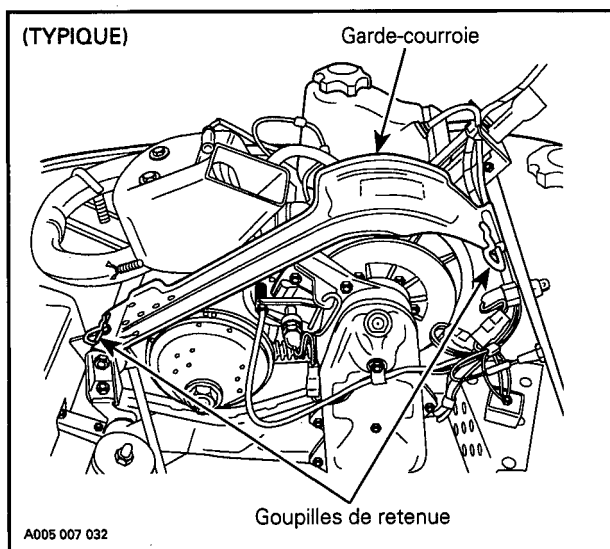
ENTRETIEN

Dépose et installation du garde-courroie

◆ **AVERTISSEMENT** : Le moteur devrait fonctionner seulement lorsque le garde-courroie et / ou le garde poulie sont (est) bien en place. Arrêter le moteur avant d'effectuer tout entretien. Enlever la clé de contact.

Élan et Tundra II LT

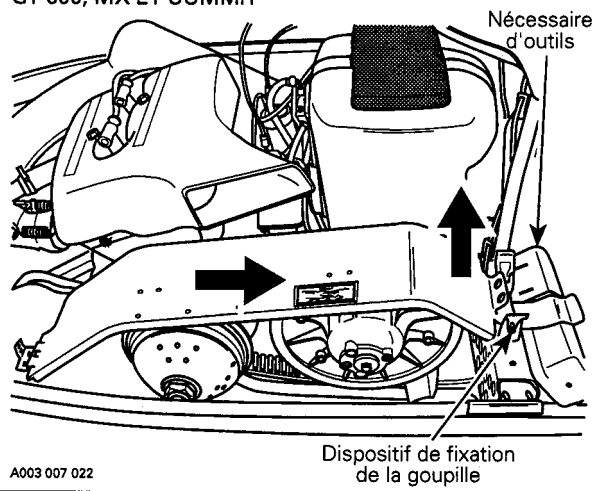
Ouvrir le capot (il se peut qu'il soit nécessaire d'enlever la console sur certains modèles). Enlever la (ou les) goupille(s) de retenue du garde-courroie, puis retirer ce dernier en le soulevant.



Séries Skandic, Touring, Grand Touring, MX, Summit, Formula et Mach

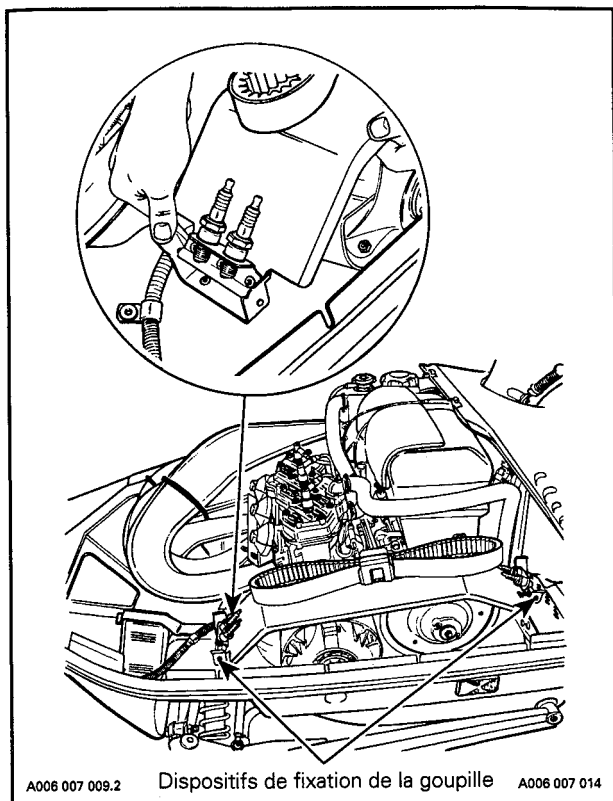
1. Basculer le capot.
2. Ouvrir le (ou les) dispositif(s) de fixation afin d'enlever la goupille puis soulever fermement le garde-courroie une extrémité à la fois.

SÉRIES TOURING, FORMULA S / SL / SLS, SKANDIC,
GT 500, MX ET SUMMIT



Pour réinstaller le garde-courroie, placer la découpe vers l'avant du véhicule.

Série GT 580 / SE, Formula STX / LT/ SS / Z / III et Mach Z



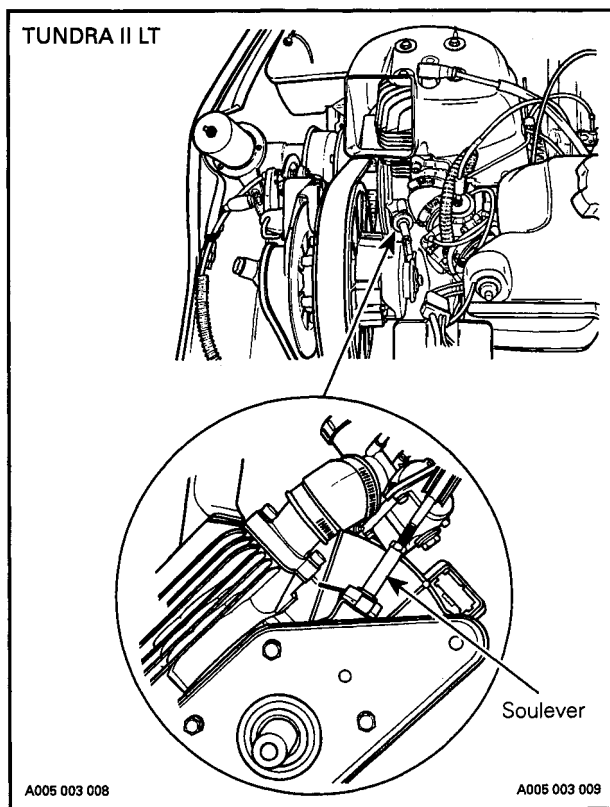
Tous les modèles

○ **REMARQUE** : Les garde-courroies ont délibérément été fabriqués dans un format surdimensionné pour maintenir une tension au niveau des goupilles et dispositifs de fixation afin de réduire le bruit et la vibration. Il est important de conserver cette tension lors du remontage.

Dépose et installation de la courroie d'entraînement

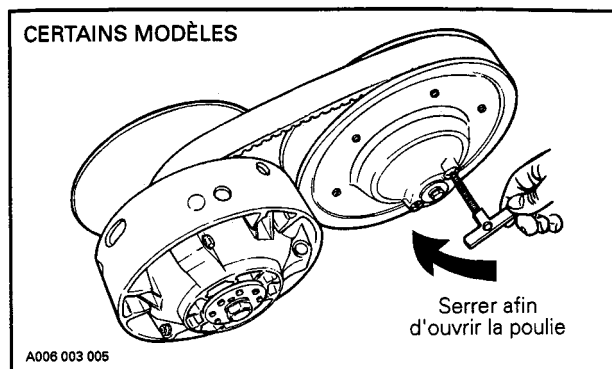
1. Basculer le capot et enlever le garde-courroie.

Il se peut qu'il soit également nécessaire de débrancher le support de la poulie menée sur certains modèles.

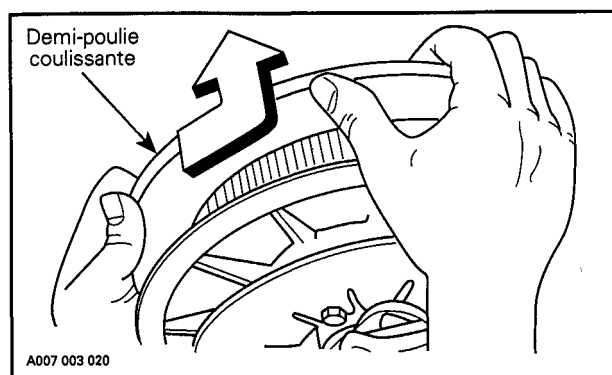


○ **REMARQUE** : Il est plus facile d'effectuer la dépose et l'installation de la courroie d'entraînement en immobilisant la poulie menée à l'aide du frein. Pour ce faire, appliquer le frein de stationnement (s'il y a lieu). Il est possible d'enlever le bouchon d'accès de la poulie motrice, lequel est situé au côté de la coque sur certains modèles, afin de faciliter la dépose de la courroie.

2. Sur certains modèles, ouvrir la poulie menée au moyen de l'outil d'écartement (N / P 529 0195 00) compris dans la boîte à outils.
- Visser l'outil dans l'orifice fileté et le serrer afin d'ouvrir la poulie. Enlever la courroie.



Dans le cas des modèles n'étant pas munis de la poulie menée ci-dessus, ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante. Tenir celle-ci en position d'ouverture totale.



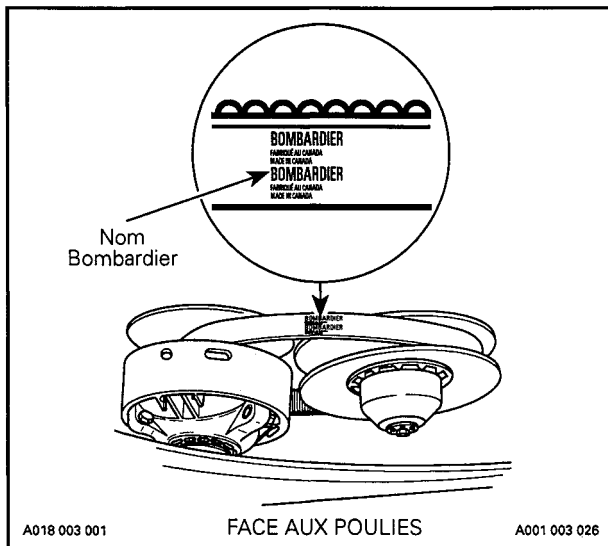
Glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante conformément à l'illustration suivante.



Tous les modèles

Pour installer la courroie d'entraînement, suivre l'ordre inverse des opérations suivi lors de la dépose. Cependant, porter une attention particulière aux points suivants.

Pour une durée maximale de la courroie d'entraînement, installer celle-ci de sorte que le nom Bombardier soit lisible en se tenant face aux poulies. S'assurer qu'elle tourne dans le sens approprié.



ATTENTION : Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation, sinon ses cordes pourraient être coupées ou brisées.

Repositionner et verrouiller le support de la poulie menée (s'il y a lieu).

Sur les modèles munis d'un tel dispositif, enlever l'outil d'installation de courroie. Réinstaller le garde-courroie.

État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir un concessionnaire autorisé.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à la largeur minimale recommandée dans la section FICHE TECHNIQUE.

État du frein

L'efficacité du freinage de la motoneige est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

Réglage du frein

Élan

Pour régler le frein, consulter un concessionnaire autorisé.

Tous les modèles sauf l'Élan

Le mécanisme de freinage est autoréglable. Pour obtenir une réaction de freinage plus rapide, appuyer vigoureusement sur la manette du frein à quelques reprises ; ceci actionnera le mécanisme de réglage automatique.

État de la suspension arrière

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues etc.

REMARQUE : En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières (sauf dans le cas du modèle Élan). La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

État de la courroie d'arrêt de la suspension

Tous les modèles sauf l'Élan

Vérifier si la courroie d'arrêt est usée ou fendillée et s'assurer que le boulon et l'écrou sont bien serrés. S'ils sont desserrés, vérifier si les trous de la courroie sont déformés ; remplacer cette dernière au besoin. Serrer l'écrou à 9 N•m (80 lbf•po).

État de la chenille

Tous les modèles

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support. Alors que le moteur est arrêté, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire autorisé.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas utiliser ou faire tourner une chenille dans la motoneige si elle est tordue ou endommagée.

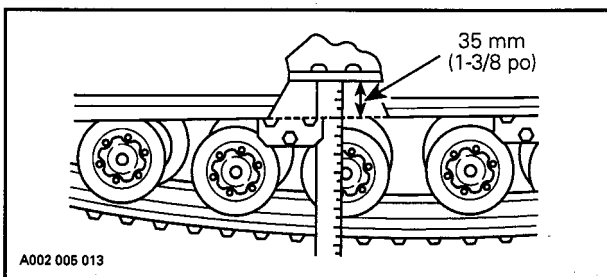
Tension et alignement de la chenille

Tension

Élan

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support. À l'aide d'une règle, vérifier la tension de la chenille.

Au bogie du centre, la distance entre l'intérieur du haut de la chenille et la base du marchepied doit être de 35 mm (1-3/8 po).



▼ **ATTENTION** : Une chenille trop tordue entraînera une perte de puissance et une tension excessive au niveau des pièces de la suspension. Si le jeu est trop grand, la chenille frottera contre le châssis.

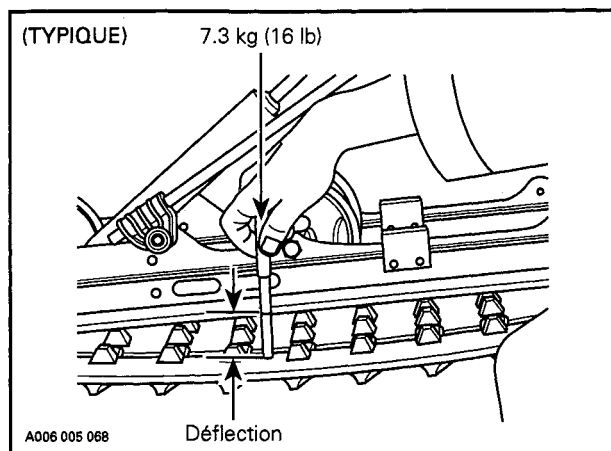
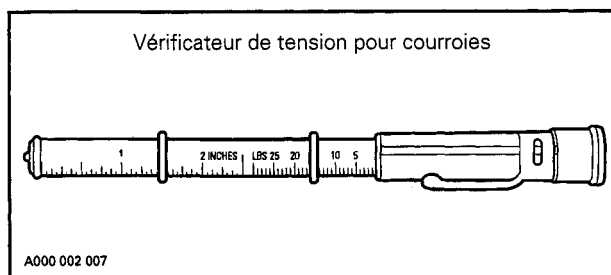
Tous les modèles sauf l'Élan

○ **REMARQUE** : Conduire la motoneige dans la neige durant environ 15 à 20 minutes avant de régler la tension de la chenille.

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support.

Laisser la suspension se détendre normalement, et mesurer le jeu à mi-chemin le long de la glissière. Le jeu devrait être conforme aux indications de la Fiche technique comprise dans le présent guide. Si le jeu est trop grand, la chenille frottera contre le châssis.

○ **REMARQUE** : Il est possible d'utiliser un vérificateur de tension pour courroies (N / P 414 3482 00) afin de mesurer la flèche de même que la force appliquée.

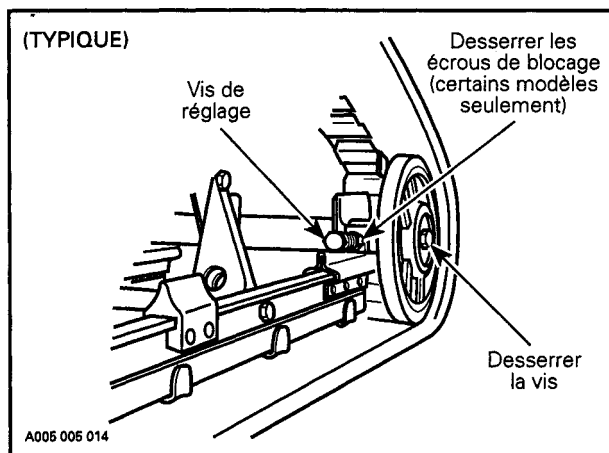


▼ **ATTENTION** : Une tension excessive occasionnera une perte de puissance et une contrainte exagérée sur les pièces de la suspension.

Pour régler la tension :

- Desserrer les vis de fixation des roues de support arrière.
- Desserrer les écrous de blocages (sur certains modèles seulement) puis tourner les vis de réglage pour effectuer le réglage.

S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, consulter un concessionnaire autorisé.



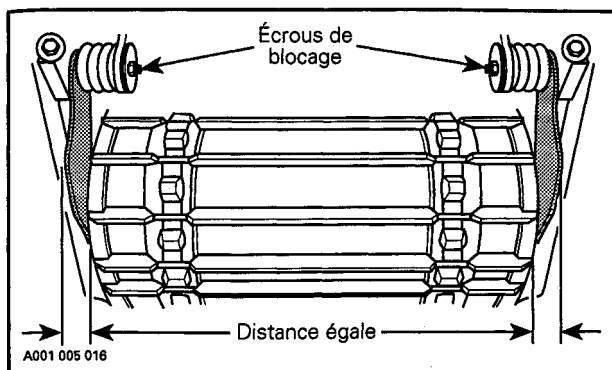
Alignement

○ **REMARQUE** : Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

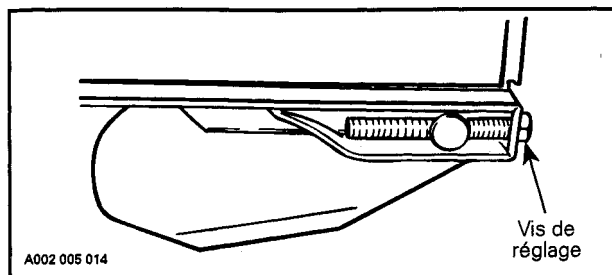
◆ **AVERTISSEMENT** : Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la motoneige.

Élan

Démarrer le moteur et faire à peine tourner la chenille ; s'assurer qu'elle est bien centrée et qu'elle tourne uniformément sur les roues dentées arrière. La distance entre les bords de la chenille et les plaques de raccordement devrait être la même des 2 côtés. Un mauvais alignement entraînera l'usure prématurée de la chenille et des roues dentées.



Pour aligner la chenille, arrêter le moteur, desserrer les écrous de blocage des ressorts des plaques de raccordement et tourner le boulon de réglage approprié dans le sens horaire, afin d'éloigner la chenille de la plaque de raccordement.

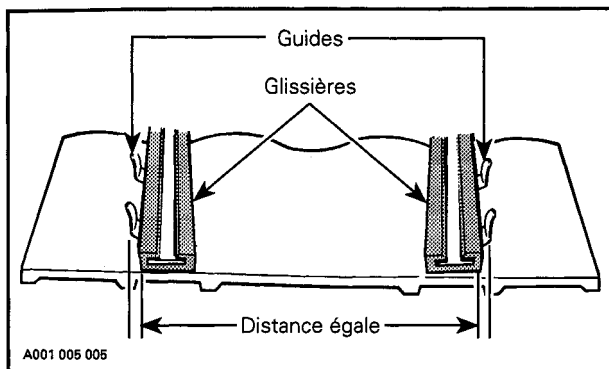


Serrer les écrous de blocage des plaques de raccordement.

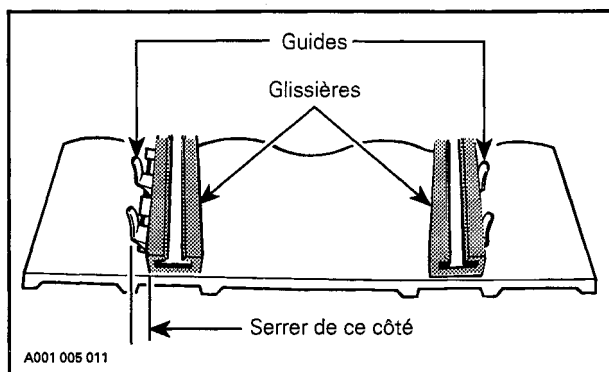
Redémarrer le moteur, faire tourner lentement la chenille et vérifier de nouveau l'alignement.

Tous les modèles sauf l'Élan

Démarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille. Le tout doit s'effectuer en peu de temps (1 à 2 minutes). Vérifier si celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).



Pour aligner la chenille, arrêter le moteur, desserrer les écrous de blocage (certains modèles seulement) et serrer la vis de réglage du côté où la glissière est plus éloignée des guides de chenille.



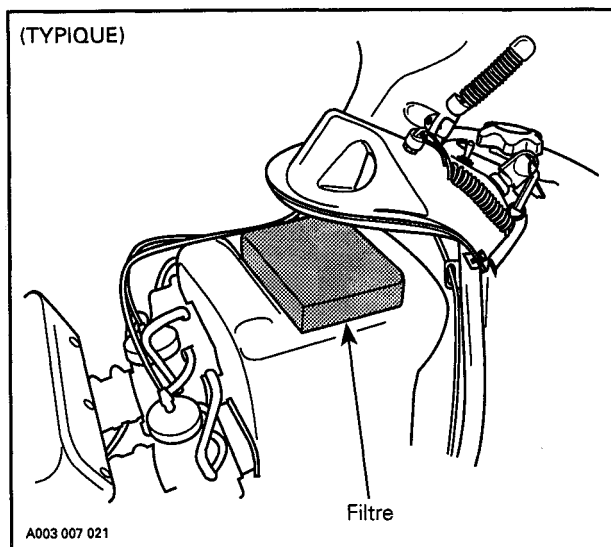
Resserrer les écrous de blocage (certains modèles seulement) et les vis de réglage.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si les écrous de blocage ou les vis de fixation sont mal serrés, les vis de réglage pourraient se desserrer de façon à produire un relâchement considérable au niveau de chenille et, sous certaines conditions d'utilisation, permettre aux roues de support de passer par-dessus les guides de glissière ; ce qui forcera la chenille contre le tunnel et occasionnera un blocage de la chenille.

Séries GT 500, Formula S / SL / SLS, MX, Summit, Skandic et Touring

La neige pourrait bloquer le filtre à air et étrangler le moteur si on omet de recouvrir la motoneige lors d'une chute de neige ou si on conduit celui-ci dans une neige poudreuse épaisse.

Lorsqu'on circule dans une neige poudreuse épaisse, arrêter périodiquement, soulever le capot et enlever le filtre à air du silencieux d'admission d'air. Secouer le filtre pour enlever la neige, puis le réinstaller.



Séries Grand Touring 580 / SE, Formula STX / LT / Z / III et Mach

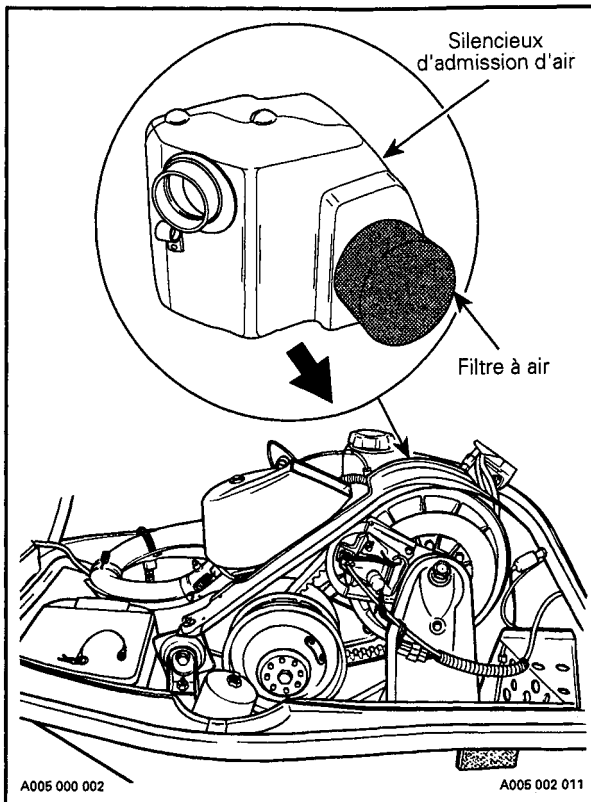
Soulever le capot et enlever le (ou les) filtre(s) à air du silencieux d'admission d'air.

Nettoyage du filtre à air

Tundra II LT

Le filtre à air est situé au niveau de la partie latérale inférieure du silencieux d'admission d'air. Basculer le capot et enlever le garde-courroie. Tirer délicatement le filtre par le côté afin de le retirer.

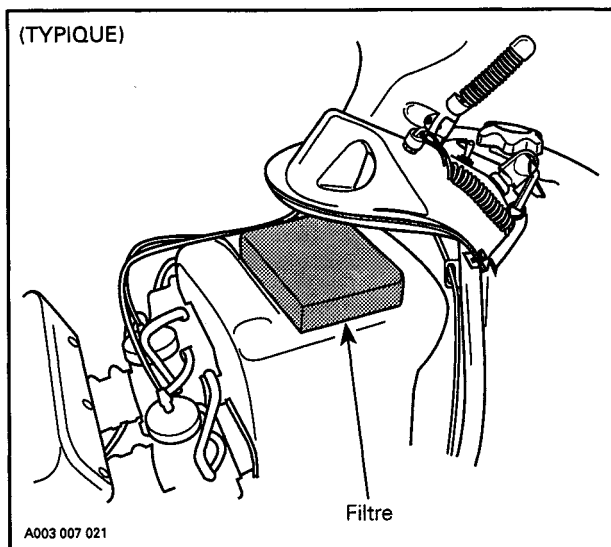
S'assurer qu'il est propre et sec. Secouer le filtre pour enlever la neige. Si nécessaire, nettoyer ce dernier à l'aide d'un solvant, puis l'assécher.



Séries GT 500, Formula S / SL / SLS, MX, Summit, Skandic et Touring

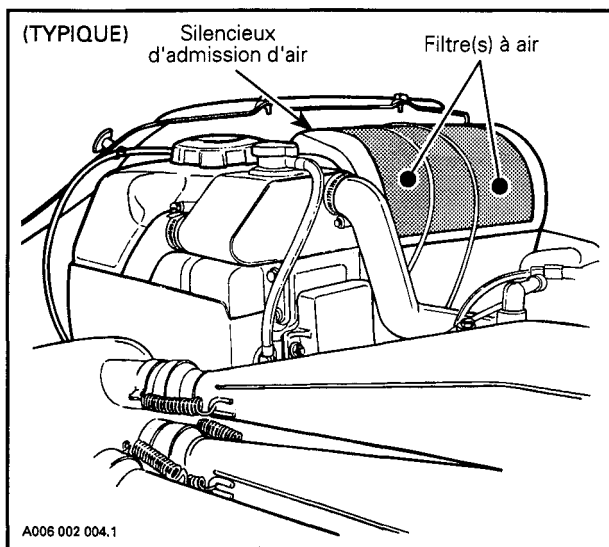
La neige pourrait bloquer le filtre à air et étrangler le moteur si on omet de recouvrir la motoneige lors d'une chute de neige ou si on conduit celui-ci dans une neige poudreuse épaisse.

Lorsqu'on circule dans une neige poudreuse épaisse, arrêter périodiquement, soulever le capot et enlever le filtre à air du silencieux d'admission d'air. Secouer le filtre pour enlever la neige, puis le réinstaller.



Séries Grand Touring 580 / SE, Formula STX / LT / Z / III et Mach

Soulever le capot et enlever le (ou les) filtre(s) à air du silencieux d'admission d'air.



Secouer le (ou les) filtre(s) pour enlever la neige, et le (ou les) faire sécher.

Tous les modèles

S'assurer que l'intérieur du silencieux d'admission d'air est propre et sec et remettre le filtre en place convenablement.

▼ **ATTENTION** : Ces motoneiges ont été calibrées avec le filtre. Ne pas utiliser la motoneige si le filtre n'est pas installé, puisque le moteur pourrait être endommagé.

Nécessaire de haute altitude

On devrait faire installer un nécessaire de haute altitude sur sa motoneige si on habite ou on utilise sa motoneige à une altitude supérieure à 1200 m (4000 pi). Consulter un concessionnaire BOMBARDIER autorisé. Les modèles Summit ont été calibrés à l'usine spécialement pour les hautes altitudes. Il est possible de régler ces motoneiges en fonction d'une utilisation au niveau de la mer.

▼ **ATTENTION** : Ne pas changer le calibrage original de l'usine lorsque la motoneige est employée à une altitude inférieure à 1200 m (4000 pi) (sauf dans le cas des modèles Summit).

Remplacement des ampoules

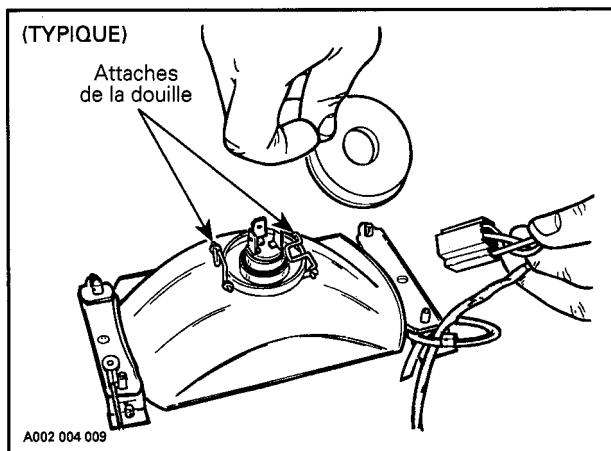
◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours vérifier le fonctionnement du feu après avoir remplacé l'ampoule.

Phare

▼ **ATTENTION** : Sur les modèles concernés, ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts, puisque sa durabilité de vie en sera réduite. Si la partie de verre a été touchée par erreur, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique qui ne laissera aucune pellicule sur l'ampoule.

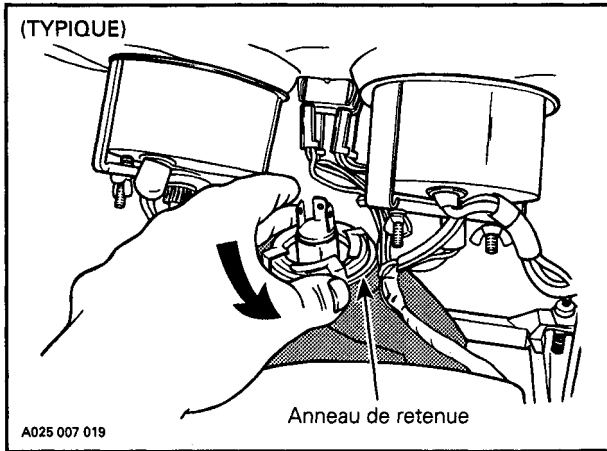
Modèles Élan et Tundra II LT

Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot et débrancher le connecteur du phare. Enlever le capuchon protecteur, ouvrir les attaches de la douille et extraire l'ampoule.



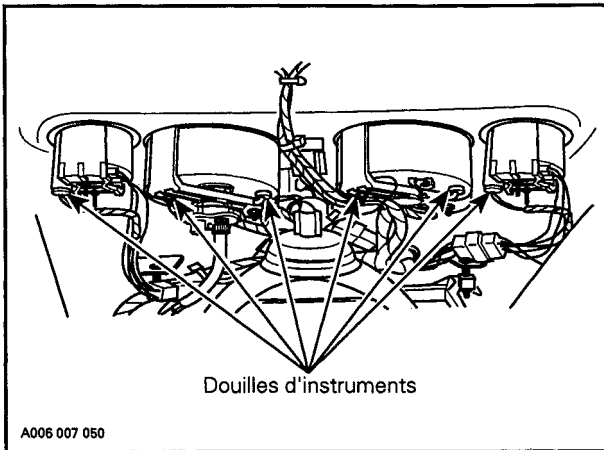
Tous les autres modèles

Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot. Débrancher le connecteur du phare. Enlever l'enveloppe de caoutchouc, ouvrir l'anneau de retenue de la douille et remplacer l'ampoule. Bien la réinstaller.



Instrument(s)

La douille de l'ampoule est toujours située derrière l'instrument, et ce, sous une enveloppe en caoutchouc noir. Tirer sur l'enveloppe en caoutchouc et sur la douille afin de découvrir l'ampoule. Pour libérer l'ampoule, pousser et tourner simultanément cette dernière, dans le sens antihoraire.



Feu arrière

Si le feu arrière est grillé, découvrir l'ampoule en enlevant la lentille de plastique rouge. Pour l'enlever, dévisser les 2 vis de la lentille.

REMISAGE

C'est en été ou lorsque la motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois qu'il devient important de bien la remiser.

Pour préparer votre motoneige, il suffit de se conformer au tableau d'entretien compris dans la section Entretien.

DIAGNOSTIC DES PANNES

CONSTATATION : <i>Le moteur tourne mais ne démarre pas</i>	
Causes probables	Solutions
1. L'interrupteur d'allumage, l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit est à la position ARRÊT.	Placer tous les interrupteurs en position MARCHE.
2. Le mélange n'est pas assez riche pour faire démarrer le moteur lorsqu'il est à froid.	Vérifier le niveau du réservoir de carburant ainsi que la section de démarrage, afin de comprendre en quoi consiste l'amorceur.
3. Moteur noyé (lorsque la bougie est enlevée, elle est humide).	Ne pas trop amorcer. Enlever la bougie humide et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer une bougie neuve. Démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
4. Le carburant ne parvient pas au moteur (lorsque la bougie est enlevée, elle est sèche).	Vérifier le niveau du réservoir de carburant, s'il y a lieu, ouvrir la soupape de coupure de carburant, vérifier le filtre à carburant et le remplacer s'il est obstrué ; vérifier la qualité du carburant, les conduits d'impulsion ainsi que leurs raccords. Il y a eu un bris au niveau de la pompe à carburant ou du carburateur. Consulter un concessionnaire autorisé.
5. Bougie / allumage défectueux (aucune étincelle).	Vérifier si l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE et si le capuchon coupe-circuit est refermé sur son réceptacle. S'il n'y a pas d'étincelles, remplacer la bougie. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
6. Compression insuffisante du moteur.	En tirant sur le démarreur à rappel, des «cycles» de résistance devraient se faire sentir chaque fois que le piston franchit le point mort haut (chaque piston sur les moteurs bicylindres). Si aucune résistance répétitive se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte au niveau de la compression. Consulter votre concessionnaire autorisé.

CONSTATATION : Le moteur manque d'accélération ou de puissance.	
Causes probables	Solutions
1. Bougies encrassées ou défectueuses.	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
2. Le moteur manque de carburant.	Voir la cause n° 4 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
3. Les réglages du carburateur.	Voir un concessionnaire autorisé.
4. Courroie d'entraînement trop usée.	Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, la motoneige offrira une moins bonne performance.
5. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées.	Consulter votre concessionnaire autorisé.
6. Le moteur surchauffe.	Si c'est le cas, vérifier le niveau de liquide de refroidissement ; vérifier le bouchon à pression ; vérifier le thermostat. Vérifier s'il y a des poches d'air dans le système de refroidissement. Si c'est le cas, vérifier la courroie de ventilateur ainsi que sa tension ; nettoyer les ailettes de refroidissement du moteur ; si la surchauffe persiste, consulter votre concessionnaire autorisé.
7. Décompresseur engagé. (s'il y a lieu).	Relâcher le décompresseur.
CONSTATATION : Retour de flamme au carburateur.	
Causes probables	Solutions
1. Bougies défectueuses. (accumulation de calamine).	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
2. Le moteur surchauffe.	Voir la cause n° 6 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
3. Mauvais réglage de l'allumage ou bris au niveau du système d'allumage.	Consulter votre concessionnaire autorisé.

CONSTATATION : Ratés d'allumage au niveau du moteur.	
Causes probables	Solutions
1. Bougies usées, défectueuses, encrassées.	Nettoyer / vérifier la bougie et son degré thermique. Remplacer si nécessaire.
2. Trop d'huile fournie au moteur.	Mauvais réglage de la pompe à huile, voir un concessionnaire autorisé. Mauvais mélange carburant-huile. Vidanger le réservoir de carburant et le remplir de nouveau selon le bon rapport de mélange
3. Présence d'eau dans le carburant.	Vider le système de carburant, le remplir de nouveau carburant.
CONSTATATION : La motoneige ne peut atteindre sa vitesse maximum	
Causes probables	Solutions
1. Courroie d'entraînement.	Voir la cause n° 4 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
2. Mauvais réglage de la chenille.	Voir la section «Entretien» afin d'obtenir une tension et un alignement appropriés.
3. Mauvais alignement des poulies.	Consulter votre concessionnaire autorisé.
4. Moteur.	Voir les causes nos 1, 2, 3, 6 et 7 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».

FICHE TECHNIQUE

GÉNÉRALITÉS	ÉLAN
Courroie d'entraînement	
- Numéro	570 0411 00
- Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	30.2 (1-3/16)
- Largeur de la limite d'usure mm (po)	26.4 (1-1/16)
Bougie	
- Type	BOSCH M7A
- Écartement mm (po)	0.55 (.022)
Chenille	
- Tension mm (po)	35 (1-3/8) ①
- Alignement	③
LIQUIDES	
Carburant	
- Type	⑤
- Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	13.6 (3.6)
Huile (moteur)	
- Type	⑥
- Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	S.O.
Huile pour carters de chaîne / à transmission	
- Type	⑧
- Contenance mL (oz É.-U.)	200 (7)
Système de refroidissement	
- Type	S.O.
- Contenance L (oz É.-U.)	S.O.

① à ⑩ et S.O. : Se référer à la fin de la Fiche technique.

GÉNÉRALITÉS	TUNDRA II LT	SÉRIES TOURING, SKANDIC ET FORMULA S / SL
Courroie d'entraînement		
– Numéro	414 8276 00	414 8833 00
– Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	36.5 (1-7/16)	34.3 (1-23/64)
– Largeur de la limite d'usure mm (po)	30.0 (1-3/16)	32.0 (1-1/4)
Bougie		
– Type	NGK BR 9 ES	NGK BR 9 ES
– Écartement mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille		
– Tension mm (po)	35 – 45 (1-3/8 – 1-3/4) ②	40 – 55 (1-9/16 – 2-3/16) ②
– Alignement	④	④
LIQUIDES		
Carburant		
– Type	⑤	⑤
– Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	26.0 (6.9)	40.0 (10.6)
Huile (moteur)		
– Type	⑦	⑦
– Contenance du réservoir L (oz É.-U.)	1.9 (64)	2.6 (86.2)
Huile pour carters de chaîne / à transmission		
– Type	⑧	⑩
– Contenance mL (oz É.-U.)	200 (7)	250 (8.5) ⑨
Système de refroidissement		
– Type	S.O.	S.O.
– Contenance L (oz É.-U.)	S.O.	S.O.

① à ⑩ et S.O. : Se référer à la fin de la Fiche technique.

GÉNÉRALITÉS	FORMULA SLS GT 500	MX Z 440 / 563
Courroie d'entraînement		
- Numéro	414 8607 00	414 8607 00
- Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	34.9 (1-3/8)	34.9 (1-3/8)
- Largeur de la limite d'usure mm (po)	32.0 (1-1/4)	32.0 (1-1/4)
Bougie		
- Type	NGK BR 9 ES	NGK BR 9 ES
- Écartement mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille		
- Tension mm (po)	45 - 50 (1-3/4 - 2) ②	45 - 50 (1-3/4 - 2) ②
- Alignement	④	④
LIQUIDES		
Carburant		
- Type	⑤	⑤
- Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	40.0 (10.6)	40.0 (10.6)
Huile (moteur)		
- Type	⑦	⑦
- Contenance du réservoir L (US oz)	2.8 (95)	2.8 (95)
Huile pour carters de chaîne / à transmission		
- Type	⑧	⑩
- Contenance mL (oz É.-U.)	250 (8.5)	250 (8.5)
Système de refroidissement		
- Type	⑪	⑪
- Contenance L (oz É.-U.)	SLS : 4.7 (160), GT : 5 (169)	4.7 (160)
Liquide du système de freinage		
- Type	S.O.	DOT 4

① à ⑫ et S.O. : Se référer à la fin de la Fiche technique.

GÉNÉRALITÉS	SUMMIT 500 / 503 GT 500	SUMMIT 670 GT SE
Courroie d'entraînement		
– Numéro	414 8607 00	414 9182 00
– Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	34.9 (1-3/8)	35.2 (1-3/8)
– Largeur de la limite d'usure mm (po)	32.5 (1-9/32)	32.5 (1-9/32)
Bougie		
– Type	BR 9 ES	BR 9 ES
– Écartement mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille		
– Tension mm (in)	45 – 50 (1-3/4 – 2)	45 – 50 (1-3/4 – 2)
– Alignement	④	④
LIQUIDES		
Carburant		
– Type	⑤	⑤
– Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	Summits : 40 (10.6) GT 580 : 42.1 (11.1)	Summit : 40 (10.6) GT SE : 42.1 (11.1)
Huile (moteur)		
– Type	⑦	⑦
– Contenance du réservoir L (oz É.-U.)	Summits : 2.8 (95) GT 580 : 4.1 (139)	Summit : 2.8 (95) GT SE : 4.1 (139)
Huile pour carters de chaîne / à transmission		
– Type	⑩	⑩
– Contenance mL (oz É.-U.)	250 (8.5)	250 (8.5)
Système de refroidissement		
– Type	⑪	⑪
– Contenance L (oz É.-U.)	5 (169)	5 (169)
Liquide du système de freinage		
– Type	S.O.	DOT 4

① à ⑫ et S.O. : Se référer à la fin de la Fiche technique.

GÉNÉRALITÉS	FORMULA STX / LT FORMULA Z	FORMULA SS FORMULA III
Courroie d'entraînement		
- Numéro	414 8607 00	414 9182 00
- Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	34,9 (1-3/8)	35,2 (1-3/8)
- Largeur de la limite d'usure mm (po)	32,5 (1-9/32)	32,5 (1-9/32)
Bougie		
- Type	BR 9 ES	BR 9 ES
- Écartement mm (po)	0,45 (.018)	0,45 (.018)
Chenille		
- Tension mm (in)	45 - 50 (1-3/4 - 2)	45 - 50 (1-3/4 - 2)
- Alignement	④	④
LIQUIDES		
Carburant		
- Type	⑤	⑤
- Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	42,1 (11,1)	42,1 (11,1)
Huile (moteur)		
- Type	⑦	⑦
- Contenance du réservoir L (oz É.-U.)	4,1 (139)	4,1 (139)
Huile pour carters de chaîne / à transmission		
- Type	⑩	⑩
- Contenance mL (oz É.-U.)	250 (8,5)	250 (8,5)
Système de refroidissement		
- Type	⑪	⑪
- Contenance L (oz É.-U.)	F. STX / Z : 4,7 (159) F. STX LT : 5 (169)	F. SS : 4,7 (160) F. III : 5 (169)
Liquide du système de freinage		
- Type	F. STX / LT : S.O. F. Z : DOT 4	DOT 4

① à ⑫ et S.O. : Se référer à la fin de la Fiche technique.

GÉNÉRALITÉS	MACH 1	MACH Z / LT
Courroie d'entraînement		
- Numéro	414 9182 00	414 9182 00
- Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	35.5 (1-3/8)	35.5 (1-3/8)
- Largeur de la limite d'usure mm (po)	32.5 (1-9/32)	32.5 (1-9/32)
Bougie		
- Type	NGK BR 10 ES	NGK BR 9 ES
- Écartement mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille		
- Tension mm (in)	45 - 50 (1-3/4 - 2) ②	45 - 50 (1-3/4 - 2) ②
- Alignement	④	④
LIQUIDES		
Carburant		
- Type	⑫	⑤
- Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	42.1 (11.1)	42.1 (11.1)
Huile (moteur)		
- Type	⑦	⑦
- Contenance du réservoir L (oz É.-U.)	4.1 (139)	4.1 (139)
Huile pour carters de chaîne / à transmission		
- Type	⑩	⑩
- Contenance mL (oz É.-U.)	250 (8.5)	250 (8.5)
Système de refroidissement		
- Type	⑪	⑪
- Contenance L (oz É.-U.)	4.7 (160)	Mach Z : 4.7 (160) Mach Z LT : 5 (169)
Liquide du système de freinage		
- Type	DOT 4	DOT 4

① à ⑫ et S.O. : Se référer à la fin de la Fiche technique

- ① Mesurer la distance entre le rebord supérieur intérieur de la chenille et la base du marche-pied.
 - ② Mesure la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas de 7.3 kg (16 lb) sur celle-ci.
 - ③ Distance égale entre les bords extérieurs de la chenille et les plaques de raccordement
 - ④ Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.
 - ⑤ Essence ordinaire sans plomb dont le numéro d'octane est d'au moins 87 (R + M) / 2
 - ⑥ Il est nécessaire de mélanger l'huile Blizzard (N / P 496 0155 00 - 500 mL) avec l'essence (proportion 50 : 1).
 - ⑦ Huile à injection Bombardier (N / P 496 0133 00 - 1 L).
 - ⑧ Huile pour carters de chaîne Bombardier (N / P 413 8019 00 - 250 mL)
 - ⑨ 500 mL dans le cas des modèles munis d'une marche arrière
 - ⑩ Huile synthétique pour carters de chaîne Bombardier (N / P 413 8028 00).
 - ⑪ Antigel à base d'éthyl-glycol conçu pour les moteurs en aluminium mélangé avec de l'eau (2 parties d'antigel pour 1 partie d'eau).
 - ⑫ Essence super sans plomb dont le numéro d'octane est d'au moins 91 (R + M) / 2
- S.O. : Sans objet

AUTRES PUBLICATIONS DISPONIBLES

PUBLICATIONS		N / P
1990 - 1996	Manuel de caractéristiques	480 1400 00
1992 - 1996	High Altitude Technical data (feuilles détachées) (Anglais seulement)	484 0624 00
	Cartable	484 0545 00
1994	«Racing Handbook» (Anglais seulement)	480 0623 00
1996	Manuel de réparation (Français)	484 0627 00

Placer vos commandes chez un concessionnaire SKI-DOO.

NOMS ET ADRESSES À RETENIR



NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Relations à la clientèle Ski-Doo	Valcourt (Québec), Canada, JOE ZLO Téléc. : (514) 532-5066	(514) 532-5000
Mon concessionnaire		
Mon club de motoneigistes		
Ma compagnie d'assurance		

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

S'il y a changement d'adresse ou de propriétaire, assurez-vous de remplir et poster la carte comprise à la page suivante.

Un tel avis contribue également à votre sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque la société Bombardier sera ainsi en mesure de communiquer avec vous s'il est nécessaire d'apporter une modification à votre motoneige.

AVIS À TOUT NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :

Lorsqu'il y a transfert de propriété, assurez-vous de recevoir la carte d'enregistrement de garantie de l'ancien propriétaire, puisque vous avez droit de profiter du reste de la période de garantie.

MOTONEIGES VOLÉES

Si votre motoneige est volée, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veillez fournir votre nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de série de la motoneige et la date à laquelle elle a été volée.

La société Bombardier fournira mensuellement une liste des motoneiges volées à tous ses concessionnaires Ski-Doo, afin d'aider aux propriétaires concernés à récupérer leur motoneige.



CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTÉ

NUMÉRO DE SÉRIE DE LA MOTONEIGE

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :

_____ NOM _____

_____ NO _____ RUE _____ APP. _____

_____ VILLE _____ ÉTAT / PROVINCE _____ CODE POSTALE _____

NOUVELLE ADRESSE
OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :

_____ NOM _____


_____ NO _____ RUE _____ APP. _____

_____ VILLE _____ ÉTAT / PROVINCE _____ CODE POSTALE _____

BOMBARDIER INC.
GARANTIE SKI-DOO
VALCOURT (QUÉBEC)
CANADA JOE 2LO

TIMBRE




P414971200 CA2001
GUIDE COND. 1996 / OPER. GUIDE 1996
MADE IN: CANADA QTE:1

ENGLISH VERSION IS ALSO AVAILAILE

® MARQUES DE COMMERCE DE BOMBARDIER INC.
TOUS DROITS RESERVÉS © 1995 BOMBARDIER INC.
LITHOGRAPHIE AU CANADA